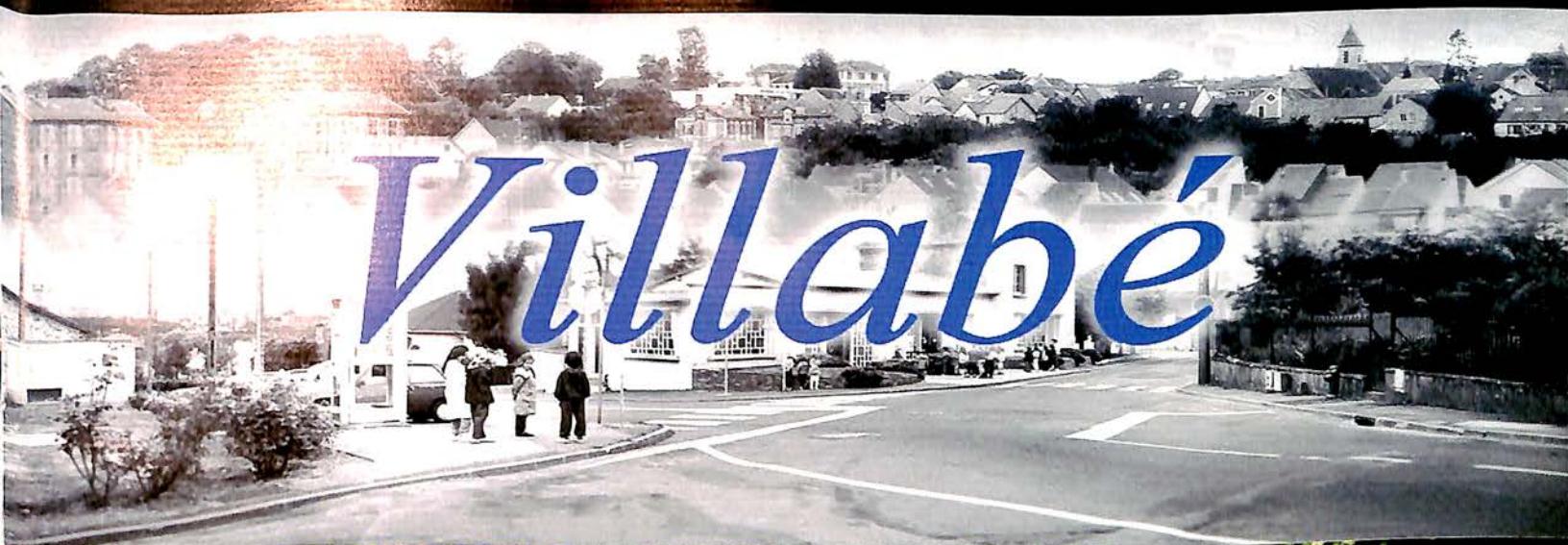


BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N° 21 HIVER 2001

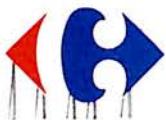
Villabé



En direct avec le Conseil Municipal

VILLABE A6

Le plaisir de faire plaisir

Carrefour 



Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 22 h.

DECATHLON
VILLABE
A FOND LA FORME



6, avenue des Courtes Épluches - 91100 VILLABÉ
Tél. 01 64 97 56 62 - Fax. 01 64 97 56 34



Billet du Maire



SOMMAIRE

Billet du Maire	1
Scolaire et Péri-scolaire	2-3-4
Affaires Sociales	5 - 6 - 7
Villabé au passé...au présent	8-9
Culture	10-11
Fêtes et Cérémonies	12-13-14-19
En direct du Conseil Municipal	15-16-17-18
Manifestations	20-21
Service Jeunesse	22-23
Sports	24-25-26
Informations diverses	27-28-29
Infos pratiques	30-31
État Civil	32

Tirage en 2000 exemplaires

Directeur de la Publication :
J.M. DUCHESNE, Maire-Adjoint
A. RAMEY, Maire

Équipe Rédactionnelle :
Mesdames et Messieurs.

M.C. BERTAUX, P. DUBOZ, R. FORLIVESI,
M-F. FRIMAN, J.M. LAFON, I. MAGGINI,
E. NAVARRO, I. WIRTH.

Mise en page, Conception et Réalisation :
Imprimerie E.P. 3000 - Tél. 01 69 25 40 40

Régie Publicitaire :
C 3 C
Tél. 01 69 02 05 05

Les deux "Lettres du Maire" publiées, il y a quelques semaines, vous ont permis de prendre connaissance des règles contenues dans la loi Chevènement qui organise les regroupements de communes. Partout en France, c'est un sujet qui provoque interrogations, débats, controverses mais aussi espoir d'un meilleur fonctionnement des services au profit des habitants d'une région.

Pour beaucoup de communes, le choix d'adhérer à tel ou tel groupement ne se pose pas, leur situation géographique les inscrit d'office dans un périmètre.

Par contre, comme nous l'avons déjà écrit, la situation de Villabé est particulière. Notre commune voisine trois groupements possibles : Le premier : l'ex SAN d'Évry devenu communauté d'agglomération d'Évry. Il souhaite devenir le pôle économique de l'Essonne en sollicitant l'adhésion de communes comme Ris-Orangis, Grigny, Viry-Châtillon...

Le second : la communauté des communes Corbeil-Essonnes, le Coudray-Montceaux qui veut s'élargir à quelques communes limitrophes pour se transformer en communauté d'agglomération.

Le troisième : Le canton de Mennecy qui met en place une communauté de communes regroupant les communes membres du dit canton, plus quelques communes voisines.

Depuis des mois, nous participons, sans à priori, à des réunions de travail et d'information avec ces trois structures. Pour nous, adhérer à un groupement, doit correspondre à une meilleure organisation et un meilleur fonctionnement des services pour les habitants de notre commune. Il doit permettre d'améliorer les transports et les infrastructures routières et ferroviaires. Il doit permettre une meilleure gestion des équipements importants tels que les piscines, les patinoires, ainsi que et c'est peut être le plus important de préserver la qualité de vie des habitants.

Il faut aussi que la commune recense avec attention les compétences qu'elle veut conserver en gestion locale. On conçoit aisément que le gymnase, les salles des fêtes, les écoles, les activités associatives... restent sous le contrôle des Villabéens.

Le préfet est penché sur le dossier, il est évident que l'heure du choix approche.

Villabé, Janvier 2002
Alain RAMEY

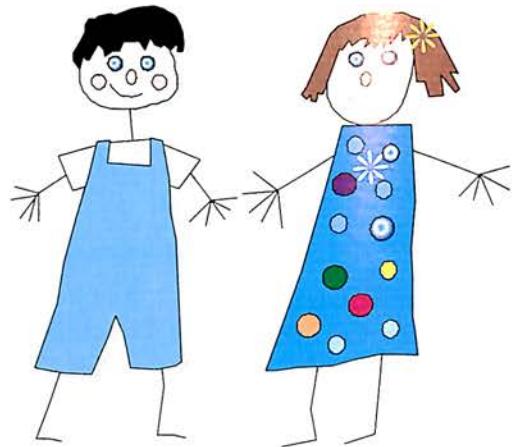
SCOLAIRE • PÉRI-SCOLAIRE

Chers parents, chers enfants,

En cette nouvelle année, je tiens à vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Je vous rappelle que je suis à votre écoute. N'hésitez pas à m'envoyer vos remarques, questions et idées ou à prendre rendez-vous avec moi.

Isabelle WIRTH
Maire adjoint



Maternelle

Rentrée septembre 2001

- Nos deux écoles ont respectivement 130 et 131 enfants répartis dans 5 classes.
- Dotation d'un **budget communal** de fonctionnement de 42,69 € (280 francs) par enfant.
- Certaines de nos **ATSEM** (4) ont passé le diplôme de premiers secours.
- Les domaines suivants : Bibliothèque, musique, théâtre sont confiés à **des intervenants** en fonction des projets d'écoles élaborés par les équipes pédagogiques.

Sortie scolaire novembre 2001

- Spectacle de marionnettes ayant pour objectif la sécurité dans la vie quotidienne.

Rencontres Tsiganes.

- Une rencontre a eu lieu avec une conteuse ainsi qu'avec des enfants tsiganes.



Noël 2001

- Le **père Noël** est arrivé avec sa hotte remplie de jouets.
- Un **budget communal** de 13,26 € (87 francs) est alloué aux écoles pour chaque enfant de maternelle.

Rentrée septembre 2001

Élementaire

✿ Nos deux écoles ont respectivement 244 et 249 enfants répartis dans 10 classes chacune.

✿ Dotation d'un **budget communal** de fonctionnement de 42,69 € (280 francs) par enfant.

✿ *Les domaines suivants :*

Langues étrangères (Anglais et Allemand sur Ariane, Anglais sur Jean-Jaurès), musique, théâtre sont confiés à **des intervenants** en fonction des projets d'écoles élaborés par les équipes pédagogiques.



Octobre 2001

✿ Dans le cadre de l'enseignement **du code de la route** animé par la gendarmerie nationale, des élèves des classes de CM1 et CM2 Jean-Jaurès ont reçu une formation théorique avec contrôle de leurs connaissances.

Ensuite ils ont pu mettre leurs acquis en pratique avec vélo sur une piste de maniabilité implantée dans la cour.

Sortie scolaire novembre 2001

✿ Spectacle de marionnettes pour les CP ayant pour objectif la sécurité dans la vie quotidienne.

✿ **Rencontres Tsiganes.**

Une rencontre a eu lieu avec une conteuse ainsi qu'avec des enfants tsiganes.

Janvier 2002

✿ L'année 2002 se singularise par le passage à l'euro. Dans cet objectif, tous les enfants de CM1 et CM2 ont reçu une calculette convertisseur offerte par la commune.



Sur l'année 2001/2002

✿ Dans le cadre de l'**initiation à la natation**, la commune organise des cours de natation pour les élèves de CP.

De septembre à février pour l'école Jean-Jaurès.
De février à juin pour l'école Ariane.

✿ En partenariat avec l'Ambassade portugaise, **des cours de portugais**, sont dispensés aux enfants intéressés dans les locaux de l'école Jean-Jaurès le **vendredi de 16h30 à 18h30**.

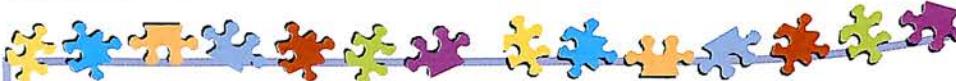
Campagne des Bourses 2002-2003

INFORMATION AUX FAMILLES

Les parents d'enfants entrant en lycée, lycée professionnel, EREA ou C.F.A. habilités à recevoir des élèves boursiers à la rentrée scolaire 2002-2003 ou scolarisés actuellement en lycée, lycée professionnel ou EREA peuvent dès maintenant retirer un dossier de bourse nationale du second degré auprès de l'établissement fréquenté par leur enfant.

Les parents des élèves scolarisés en collège en 2002-2003 pourront constituer en septembre 2002 un dossier de bourse de collège auprès de l'établissement fréquenté par leur enfant et ne sont pas concernés par la présente campagne de bourses.

La date limite de retour des dossiers par les établissements à l'Inspection Académique d'Évry est fixé au **31 Mars 2002 délai de rigueur**.



QUESTIONS/RÉPONSES ???

- Ma fille de 9 ans est en CM1. Puis-je la confier à l'école le matin dès 7h45 pour cause de départ au travail ?

Non ! Pour des questions de sécurité, cela n'est pas possible.

Par contre vous pouvez la laisser à la halte garderie qui accueille tous les enfants scolarisés sur la commune.

On peut mettre les enfants à la halte garderie sans inscription préalable. Ce service est ouvert en période scolaire :

Le matin à partir de 7 heures pour tous les enfants

Le soir à partir de 16h30 pour les maternelles

Le soir après l'étude pour les primaires.

- Mon enfant a 4 ans. Puis-je l'inscrire au centre de loisirs uniquement le matin, car l'après-midi j'aimerais le garder puisqu'il fait encore la sieste ?

Oui. Le centre de loisirs "les copains d'abord" fonctionne tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires. Les enfants sont pris en charge selon le désir des parents avec une inscription préalable :

Soit pour une demi-journée

Soit pour la journée complète

- Mon enfant de 10 ans mange une fois par semaine à la cantine. Je trouve qu'il n'y a pas assez de légumes verts. Pourrait-on introduire plus de légumes verts ?

La variété des repas est réalisée sur une période allant d'une semaine à quinze jours, et le fait de ne prendre qu'un repas par semaine, ne permet pas d'avoir une vue globale sur la variété des repas. De plus l'équilibre diététique des repas servis à la cantine est élaboré par une commission des menus où siègent une diététicienne, les représentants des parents d'élèves et la responsable de la restauration. Cette commission est à votre écoute par le biais d'un cahier à disposition des parents et des enfants de manière à pouvoir répondre au mieux aux questions que vous pouvez vous poser.

- Mon enfant est scolarisé au CP Jean-Jaurès, et je m'étonne que les séances de piscine soient souvent annulées. Quelles en sont les raisons ?

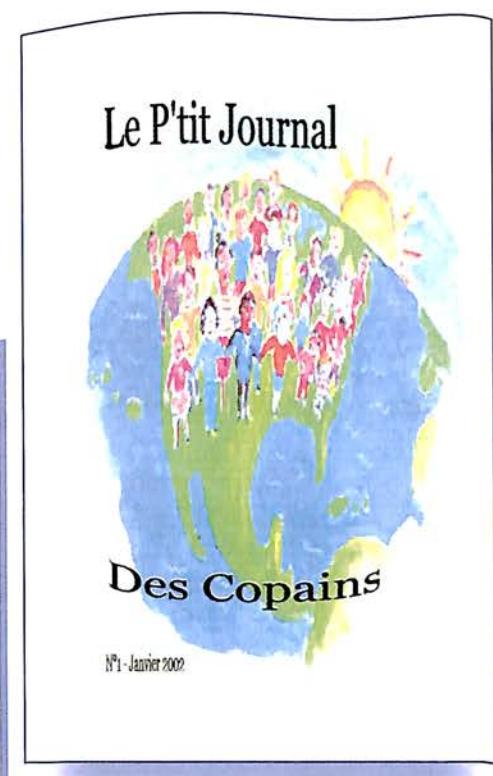
Aujourd'hui les raisons invoquées par les responsables de la piscine d'Évry avec laquelle nous avons un contrat sont les suivantes :

Fermeture des bassins pour raisons sanitaires.

Une séance fut également annulée du fait d'une grève de la société d'autocar assurant le transport des enfants.

En concertation avec la piscine, nous étudions une solution de remplacement pour les séances annulées.

En plus des activités quotidiennes, les enfants du centre de loisirs "les copains d'abord" ont élaboré un journal.



AFFAIRES SOCIALES

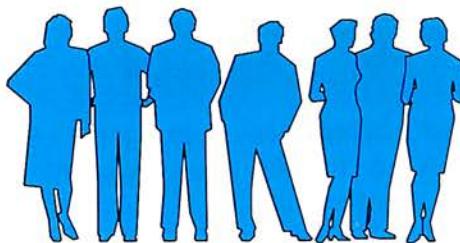
Madame Irène MAGGINI, Maire adjoint aux affaires sociales - Petite enfance

Médailles du Travail

“Le travail est la richesse du pays” : c'est dans une ambiance détendue qu'Alain Ramey, Maire de Villabé, effectuait la traditionnelle remise des diplômes de la médaille d'honneur du travail.

Après avoir félicité chacun des récipiendaires, il a conclu cette sympathique réunion autour du verre de l'amitié.

Ont été décorés :



Médaille ARGENT

(20 ans de services)

M. Fabrice	BENOIT
M. Daniel	BERNARD
M. Patrice	GIRARDEAU
M. Hervé	HOPPE
M. Christian	JOUVE
M. Gérard	KHODJA
M. Gilbert	KOYCK
M. Jean-Paul	LACROIX
M. Jean-Jacques	LEMOINE
M. Lionel	LEVÈQUE
M ^{me} Sonia	PORLON
M. Bouthavy	SIMMALAVONG
M. Joël	THEROIX

Médaille VERMEIL

(30 ans de services)

M. Gérard	ANGLADE
M ^{me} Évelyne	BEIRENS
M. Paul	BERROU
M. François	DE MIRAS
M. Guy	DETRAIT
<i>(diplôme remis à l'employeur)</i>	
M ^{me} Nicole	EISENSCHMIDT
M. Gilles	FOURMONT
<i>(diplôme remis à l'employeur)</i>	
M. Claude	JEANNET
M ^{me} Danielle	MAYER
M ^{me} Christiane	PARISOT
M ^{me} Sylvie	PERRIER
M ^{me} Marie	TISON

Médaille OR

(35 ans de services)

M. Gérard	COCAGNE
M ^{me} Marie-Claude	CROPAGE
M. Jacky	FRENOT
M ^{me} Claudine	GENS
M. Alain	GENTY
M ^{me} Christine	GENTY
M ^{me} Évelyne	JARDIN
M. Henri	RIVOALLAN
M. Jean-Claude	SCHMITT
M. Albert	TRONET
<i>(diplôme remis à l'employeur)</i>	
M ^{me} Françoise	YVERT

Médaille GRAND OR

(40 ans de services)

M. Gérard	ABAT
M. Jean-Claude	DENAUX
M. Pierre	POTOCZNIAK
<i>(diplôme remis à l'employeur)</i>	



COMMUNIQUÉ DU C.C.A.S.

Le C.C.A.S. invite les **Villabéens retraités** qui auront, dans l'année 2002, 60 ans révolus ou plus, à venir s'inscrire auprès de Catherine ou Céline, sur la liste des personnes du 3^{ème} âge, avant le 30 septembre 2002 (au-delà de cette date, l'inscription ne prendra effet qu'à partir de l'année suivante).

Cette inscription permet :

- d'être informé sur tous les voyages ou sorties organisés par la commune (avec participation 3^{ème} âge + C.C.A.S.), sur le repas organisé par la municipalité mi-octobre (invitation gracieuse), de participer à la semaine des retraités, de recevoir des bons d'achat à utiliser chez les commerçants du centre ville (en juillet et décembre), etc...

Pour les voyages, les sorties et le repas, le même droit est donné au **conjoint marié ou concubin déclaré habitant Villabé**.

Les "extérieurs" sont acceptés, sur liste d'attente dans la limite des places disponibles mais le tarif "prix coûtant" leur est appliqué.

Pour bénéficier des bons d'achat, il faut être **retraité Villabéen et avoir 60 ans et plus**.

Se munir, pour cette inscription d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de toute pièce justifiant le concubinage.

Nous vous rappelons qu'il existe sur la commune un service de TÉLÉALARME ainsi qu'un SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE.

Se renseigner en Mairie.

AFFAIRES SOCIALES

REPAS DES RETRAITÉS

Quelques 170 convives se sont retrouvés, le samedi 14 Octobre, au Gymnase Paul Poisson pour le traditionnel repas offert par la Municipalité.

Après leur avoir souhaité la bienvenue, Monsieur le Maire assisté de Madame Maggini, Maire Adjoint chargée des Affaires Sociales et des membres de la commission sociale a rappelé que les services communaux sont à leur disposition pour tout renseignement dont ils peuvent avoir besoin et qu'au moindre problème, ils n'hésitent pas à les contacter.

Le banquet, agrémenté d'un



spectacle de danseurs, a occupé les convives jusqu'au milieu de l'après-midi puis la danse a pris le relais. Les aînés ont montré une fois de

plus que ni tango ni tcha-tcha ne les arrêtaient.

M^{me} Irène Maggini
Maire adjoint

SEMAINE DES RETRAITÉS



LONGUE MARCHE, en forêt de Rougeau : tous ont redemandé qu'une telle sortie soit renouvelée. Après l'effort, le réconfort : un casse croûte les attendait à la salle Saint-exupéry, préparé par les non-marcheurs.

Mardi, journée moins agréable : vaccination contre la grippe. Là encore, beaucoup de volontaires.

Jeudi, visite au musée de l'aviation de la SNECMA à Melun-Villaroche : toujours beaucoup de participants intéressés et satisfaits de leur visite.

Vendredi, goûter offert par la municipalité pour terminer cette semaine bien remplie.



Excellent participation des retraités à la SEMAINE DES RETRAITÉS, en Octobre dernier. Un succès qui s'explique par le dynamisme de nos retraités. Rien ne les arrête...

La semaine a commencé, pour les plus courageux (une cinquantaine), par une marche, organisée en collaboration avec le club de la

Merci à tous d'avoir été si nombreux à participer à cette Semaine des Retraités et à l'année prochaine.

VOYAGE AU PORTUGAL

Après Noirmoutiers pour les uns, le Portugal pour les autres.

Les voyages forment la jeunesse. C'est du moins ce qui se dit, aussi, vous qui êtes un peu moins jeunes, en profitez au maximum.

Début Octobre, envol pour LISBONNE pour un groupe de retraités Villabéens.

Une semaine agréable, de beaux paysages, des monuments magnifiques, des caves à Porto bien garnies, un temps satisfaisant exception faite à Fatima, haut lieu de pélerinage, où la pluie nous a accompagnés toute la journée.



Ambiance chaleureuse et détendue et tous prêts à repartir l'année prochaine.

INFOS SOCIALES... INFOS SOCIALES... INFOS SOCIALES...

Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.)

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie, instituée par la loi n° 2001-647 du 20 juillet, est mise en place, à compter du 1^{er} Janvier 2002.

Cette nouvelle aide en direction des personnes âgées en situation de perte d'autonomie, qui va se substituer progressivement à l'actuelle Prestation Spécifique Dépendance, permettra à un plus grand nombre d'être aidé dans les actes essentiels de la vie moderne.

Elle s'adresse au 60 ans et plus, résidant en France de manière stable et régulière depuis plus de trois mois. Le dossier est à retirer auprès du C.C.A.S. (Catherine ou Céline) et à renvoyer, dûment rempli, au Conseil Général - Boulevard de France à ÉVRY.

HALTE GARDERIE

La halte garderie "Mélusine" accueille vos enfants de 3 mois à 3 ans, **de façon occasionnelle** (ce n'est pas un moyen de garde permanent), les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h30, en période scolaire. Pour bénéficier de ce service, il faut **habiter Villabé ou payer une taxe professionnelle sur la commune**.

Pour l'année 2002, la capacité de l'accueil est portée de 10 à 15 enfants.

Tarifs des Services Municipaux

L'appel d'offres lancé par la commune pour le renouvellement du marché de la restauration scolaire, fait apparaître, pour la meilleure proposition, une augmentation des tarifs pour 2002, de 8 %. La municipalité a proposé de ne répercuter, sur tous les services municipaux intéressant l'enfance, qu'une augmentation de 2 %. Le Conseil Municipal du 14 Novembre a entériné à la majorité cette proposition.

Redevance Télé

La loi de Finances pour 2001 vient de compléter le dispositif d'exonération de la redevance pour les personnes âgées de 70 ans et plus.

Elles doivent remplir simultanément les conditions suivantes :

- être âgé de 70 ans au moins au 1^{er} Janvier 2001,
- ne pas être imposable à l'impôt sur le revenu en 2000,
- ne pas être assujetti à l'impôt de solidarité sur la fortune,
- vivre seul ou avec un conjoint, et le cas échéant, avec des personnes elles-mêmes non imposables sur le revenu en 2000.

Si vous répondez à ces critères, contactez le Service de la Redevance de l'Audiovisuel - Centre de RENNES "exonération" - Immeuble le Turgot - Le Colombier - 35046 RENNES CEDEX 9.

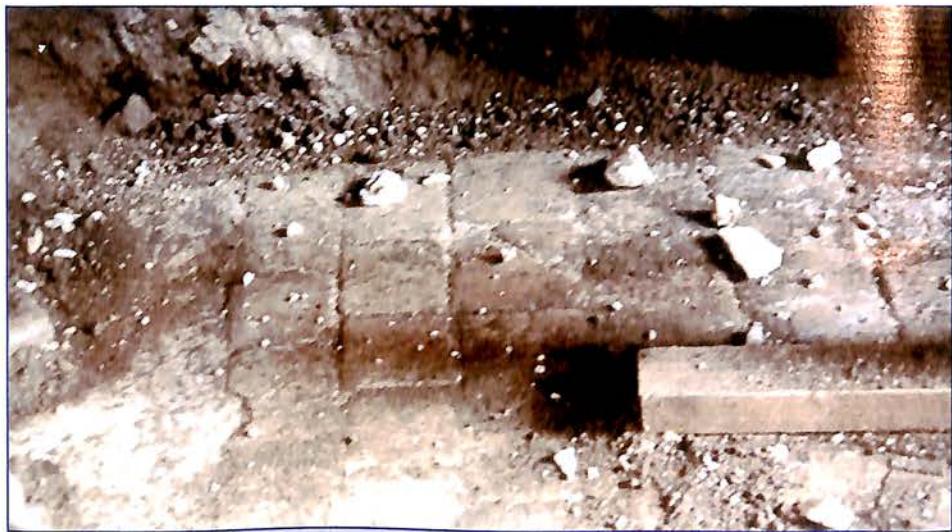
VILLABÉ AU PASSÉ... AU PRÉSENT

Le premier coup de pioche ébranle ma vieille carcasse le 22 Octobre 2001. J'avais des béquilles en bois, ni esthétiques ni confortables depuis 1996. Alors bienvenue à mon "ravalement".

Une "mise à nu" de mon ossature s'ébauche et sur mon flanc droit apparaissent une niche et une ancienne porte !

Depuis quand m'avait-on caché celà ?

Voici le dallage de mes jeunes années sur lequel on marchait 45 cm plus bas. Plus loin, dans la Sacristie est découvert un énorme amas de pierres, vestige sans doute d'un ancien arc-boutant, près duquel, oh ! émotion, est apparu le premier crâne à la mâchoire bien conservée.



Retrouver des squelettes d'anciens villageois, cela me bouleverse. S'ils sont quelques-uns à avoir été "inhumés dans l'église, la nef ou le chœur" d'autres plus nombreux encore l'ont été dans le cimetière qui m'a entouré jusqu'en 1845.

C'est par une belle journée d'automne 2001 que l'on a creusé sous les trois dalles posées depuis des siècles sur mon sol. D'un coup, des noms, me sont revenus en mémoire.

Par exemple l'inhumation du Sieur BOULAY, en 1657, dans le chœur, ou celle, le 21 Avril 1675 de la veuve Dame Marie MARAULT au même endroit en présence du Curé GALLAIS.

pour les vignerons (et obligation) d'apporter le raisin aux pressoirs bannaux et de donner un seau pour 5 apportés".

Quelques temps après, alors que j'avais environ 600 ans c'est le corps de Denis ROUSSEAU qui a été déposé dans la nef (en 1734).

Un coup de pioche plus bruyant que les autres me ramène à la réalité... Devant des Villabéens sont exhumés plusieurs squelettes situés à 1,40 m de profondeur.



C'est l'historien GUILLERMY qui lors de sa visite en 1850 (peu amicale car il m'avait trouvé de facture vulgaire) a lu son épitaphe "ci-git la veuve d'un bourgeois de Paris, habitant chez BOUVART à Villoison et laissant aux pauvres une rente". Sa générosité était la bienvenue car peu de temps avant sa disparition j'avais surpris une conversation sous le portail de ma grande porte entre le curé, des vignerons, des laboureurs, des marguilliers, un berger, deux veuves.

Il était environ midi "il faudra payer des droits au puissant Duc de Villeroy, seigneur de Villabé et Coupeau... droits de moulin sur l'Essonne, droits

J'ai encore quelques noms en mémoire de corps déposés dans le chœur : celui de l'abbé LEPAULTRE le 5 Mai 1735 ou celui du curé JAUNAGE en présence de Monsieur MUROIS, marchand rue Mouffetard à Paris ; 10 ans après c'est la dépouille du curé LANGLOIS.

D'autres ossements sont retrouvés parfois éparpillés, proviennent-ils de l'ancien cimetière ? Sont-ils les restes de Conrad ROTH de la manufacture de Villabé ou ceux de Jeanne femme de Louis PRESLE, employés au secrétariat du Prince de Condé, et décédée en sa maison de campagne de Villabé en 1768 ?

J'ai encore des souvenirs de mariages, de baptêmes, tel celui de Claude TAILLARD fils d'un vigneron du village et ayant pour parrain le célèbre Jean GASPARD DANSE habitant Villoison.

Je ne vous ai pas tout raconté, mais entr'ouvrir un peu ma mémoire voilà quelque chose que j'ai plaisir à vous offrir;

Mémoires Vives de Villabé

Rénovation de l'Église Saint Marcel

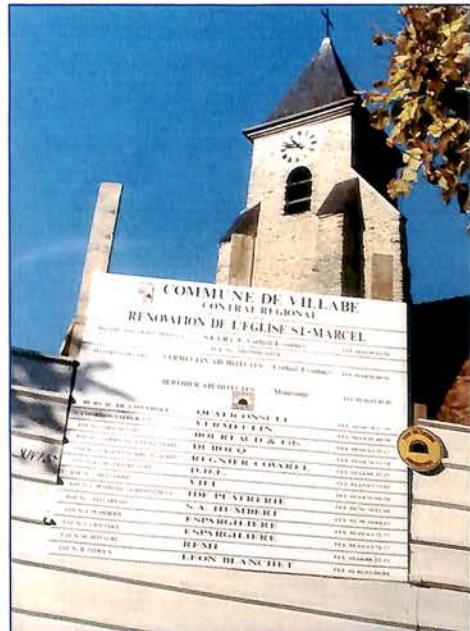
Le troisième volet du Contrat Régional a démarré depuis quelques semaines. En effet la RÉNOVATION de l'ÉGLISE SAINT MARCEL a débuté le 22 Octobre.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de leur
évoluement.

A ce jour la phase de rénovation a commencé par la mise en œuvre du chauffage par le sol nécessitant d'importants travaux de terrassement avec, notamment, la mise à nu des fondations de l'église ; ceci a provoqué la découverte d'un ancien dallage situé à moins 45 cm du sol existant.

Nous avons été amenés à exhumer, avec l'entreprise de pompes funèbres agréée, plusieurs squelettes enterrés dans le chœur de l'église.

Rassemblés dans des urnes prévues à cet effet, ils seront remplacés dans le fond de l'église sous une dalle funéraire récupérée pendant les travaux.



Contrat Régional



Ancien dallage à moins 45 cm



Fouilles dans le chœur

Prochains rendez-vous :

Dimanche 27 Janvier 2002

Fête de la Saint Vincent

Exposition;

*Faune et Flore à Villabé
au gré des saisons de nos jours*

Jeudi 21 Février 2002

Inauguration

Ouverture

Les 22 - 23 - 24 - 25 Février
de 9h à 12h et de 14h à 19h

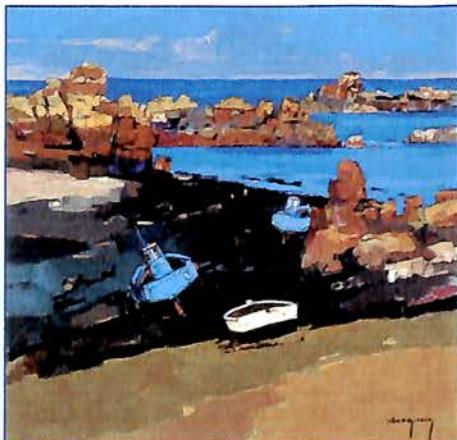
Salle polyvalente du Gymnase

P. Poisson

Vous pourrez découvrir la monographie de Villebé de l'An 2000.

de Villabe de l'An 2000

Nouvelles de la bibliothèque Municipale



Depuis son ouverture, la nouvelle bibliothèque municipale compte 360 adhérents supplémentaires. Au total, 1610 Villabéens profitent de ses installations. L'adhésion est gratuite et ouverte à tous, petits et grands. Nous vous rappelons que journaux et revues sont à votre disposition gratuitement chaque jour (sauf les dimanches et lundis) dans la salle de lecture où vous pourrez en toute tranquillité prendre connaissance de l'actualité.

Chaque semaine, des expositions variées et culturelles vous sont présentées : peinture, thématique, écrivains, photo, sculpture, etc. Débats et soirées à thème nous permettent de nous retrouver et de partager nos idées. Les programmes vous sont communiqués par distribution dans les boîtes à lettres ou par affichage.

Vous avez eu la gentillesse de nous proposer des livres, nous vous en remercions. Devant l'ampleur de vos dons, nous sommes malheureusement obligés, le temps de tous les répertorier, de cesser leur réception. Elle reprendra ultérieurement.

Du 11 au 27 décembre, Guy Scoquart, un peintre essonnien titulaire de nombreux prix, nous a enchanté par ses huiles et aquarelles. Ce fut un réel succès.

Marie-France Friman *Maire adjoint*



A partir du 7 Mars, le Service Culturel vous propose **des cours de dessin**, chaque jeudi au 2^{ème} étage de la bibliothèque Municipale.

Sur la base de 2 heures par cours de 14h à 16h et de 18h30 à 20h30

Réservez aux habitants de Villabé.

Tarif 30 € /trimestre par personne.

55 €/trimestre pour 2 personnes (conjoint, enfants)

Inscription en Mairie à partir du 15 Février, nombre de places limité.

Réservez aux habitants de Villabé



• **Samedi 2 février 2002** (Bibliothèque Municipale)

"Tomate en tic, tomate en toc", spectacle jeune public par le Ramdam Théâtre. Séance à 14h, 15h30 et 17h.

Réservez au 01 69 11 19 71 : (4 €).

• **Samedi 9 février 2002**

Exposition RAPHAEL, Musée du Luxembourg Visite avec conférencier.

• **Dimanche 17 Mars 2002** (Gymnase Paul Poisson)

"S.O.S. livres", spectacle musical jeune public par la compagnie "Julie et Bastien" : (4 €).

Dans notre univers multimédia, le livre perd son rôle éducatif et vecteur de rêves. Une institutrice se bat pour lui redonner sa place.

• **Samedi 6 Avril 2002** (Gymnase Paul Poisson) - 20h30

"Le cabaret de l'orage, voyage en Yiddishland", spectacle tout public par la compagnie **"Atelier de l'Orage"** : (4 €).

Un morceau d'accordéon, une voix, un chant et quelques histoires tendres et drôles ponctués d'intermèdes musicaux et visuels serviront la rencontre avec une culture riche.

Avec le soutien d'ACTE 91.

Les rencontres tsiganes

Les rencontres ont débuté par la visite du Taraf d'Ile de France, le samedi 10 novembre dans le gymnase Paul Poisson.

L'orchestre est composé de 20 musiciens français sous la direction de Roberto de Brasov.

A départ, en 1998, Roberto, accordéoniste rom et le centre de musique traditionnelle ont relevé le délicat défi de reprendre des morceaux du répertoire tsigane avec des artistes issus de conservatoires.



La particularité de cette musique réside dans le fait que les musiciens jouent sans partition.



Il existe une base musicale pour chaque morceau, mais la durée, le tempo et les variations sont laissés à l'inspiration du chef d'orchestre qui dirige totalement le choix d'interprétation.

Le taraf s'est produit en alternance avec la formation de Roberto, composée d'un accordéon, un violon et une contrebasse.

Ceux-ci ont rejoint le public dans la salle pour partager la magie des fêtes propre à cette communauté.

Le second week-end était consacré à la conteuse de la Beauce, Jeanne Feron.

Durant deux jours, à la bibliothèque pour les écoles, puis à la salle des fêtes pour une

représentation tout public, Jeanne a enchanté petits et grands avec ses contes tsiganes.

Quatre classes de Villabé ont eu l'occasion de rencontrer un groupe d'enfants tsiganes scolarisés.

Ce contact a été pour tous riche d'enseignement et a permis une approche amicale qui se poursuivra à travers une correspondance entre les différentes classes.

Une rencontre débat était organisée dans la bibliothèque municipale, le samedi 17 novembre dans l'après-midi.

Chacun a pu s'exprimer librement sur la question du nomadisme dans le respect de la différence.

Expositions

Villabé rend visite aux grands artistes français lors d'expositions temporaires et exceptionnelles :

• Samedi 9 juin 2001 :

le musée du Luxembourg a souhaité reconstituer une exposition très complète des œuvres de Rodin.



Un groupe de Villabéens a pu apprécier cette remarquable rétrospective.

Ce même jour, ceux qui n'en avaient pas eu l'occasion firent connaissance avec le musée d'Orsay.

Celui-ci, construit dans l'ancienne gare du même nom, présente sur 16000 mètres carrés, les collections nationales de 1848 à 1914.



• Samedi 22 septembre 2001 :

la fondation Dina Vierny nous a donné à voir un aspect méconnu de Maillol, sculpteur et peintre.

Ces visites furent très appréciées.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Vide Grenier



A cette occasion, un repas était organisé le samedi soir sous le chapiteau. Au menu, une bouillabaisse villabéenne préparée avec soin par Madame Berglas qui a conquis les personnes présentes.

Christian Bertaix
Maire adjoint

La onzième édition de la Fête d'Automne s'est tenue parking de la gare du **6 au 12 Octobre 2001**, avec comme point fort le vide grenier du **samedi 6 et dimanche 7 Octobre** sur le terrain de boules.

Comme chaque année, pas moins de 100 exposants ont donné rendez-vous aux chineurs venus nombreux.



Association Evasion

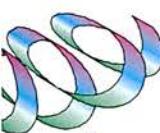


Pour la 6^{ème} fois l'Association Evasion vous propose, son exposition annuelle des artistes amateurs. Comme chaque année, un public nombreux a pu admirer le talent de nos exposants; quelques uns d'entre eux présentaient leur savoir faire au public, ce qui fut très apprécié.

Si l'an prochain, vous avez envie de nous rejoindre, nous serons très heureux de vous accueillir.



A bientôt
pour notre prochaine sortie



Amicale de Villabé

Le concert de l'Amicale de Villabé du 25 Mars 2001:
l'aboutissement d'un projet



ORCHESTRE D'HARMONIE ÉCOLE DE MUSIQUE

17, avenue du 8 Mai 1945

91100 VILLABÉ

Tél./Fax : 01 60 86 02 21

Dans le cadre de son action éducative, l'Amicale a proposé un nouveau projet pédagogique, sur l'initiative des directions respectives de l'Amicale grâce à Didier VANNARIEN et du Conservatoire de Soisy-sur-Seine grâce à Françoise FOUCHER.

Ils ont permis à leurs jeunes élèves musiciens respectifs de pouvoir unir leurs talents et leur amour de la musique lors d'un concert en commun en formant un ensemble très complet composé de l'orchestre junior de l'Amicale et de l'orchestre du conservatoire de soisy-sur-Seine, rassemblant ainsi deux formes complémentaires d'enseignement musical pour un rapprochement profitable à tous par l'enrichissement qu'il a apporté aux participants et la joie qu'ils ont eue d'interpréter en commun des morceaux de qualité.

Ce projet a nécessité beaucoup de travail à tous niveaux et de très nombreuses répétitions de chaque formation ainsi que des chanteurs réunis pour leur plaisir et celui des quelques 500 spectateurs venus les écouter et les applaudir.

L'échange s'est terminé par un concert identique le 4 Mai à Soisy-sur-Seine.

EUROPOLYGLOTTE



Nous sommes une petite association qui permet à tous de se perfectionner en Anglais.

Chaque semaine, d'Octobre à Juin, hors vacances scolaires, durant 1h30. Nous traversons avec un professeur diplômé de l'Université et nous avons actuellement deux niveaux, pour les personnes ayant déjà des bases d'anglais et désireuses de se perfectionner à l'oral. Les cours se déroulent dans la bonne humeur. Cette année, les cours de Mini-Schools n'ont malheureusement pas ouvert. Un minimum de 8 participants est nécessaire pour ouvrir un cours. Ce nombre n'a pas été atteint.

Pour plus de renseignements :

M^{me} Vidal ☎ 01 60 86 19 53 • M^{me} Leroy ☎ 06 84 94 55 47
M. Bardon ☎ 01 60 86 02 13

Association TOP ANIM'

Depuis plus de 5 ans, TOP ANIM' est présente dans la communauté Villabéenne.

Nous la retrouvons dans les plus grandes manifestations de Villabé, à savoir :

→ Villabé en fête

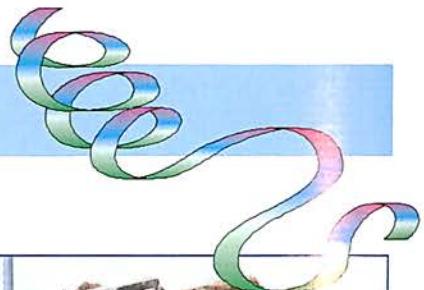
→ La fête du sport

→ le service jeunesse, etc...

TOP ANIM' est également au service des Villabéens pour l'animation de mariages, anniversaires, nouvel an, etc...

Responsable : Monsieur DA COSTA - 35, rue des coquelicots
91100 Villabé

FÊTES ET CÉRÉMONIES



L'envol

Depuis quelques années l'Envol est heureuse de permettre à ses adhérents de vivre de très bons moments quelle que soit la manifestation proposée. En Juin 2001, nos amis se souviendront du week-end aux Iles Chausey ! Un vrai régal pour tous.

Pour notre dernière sortie, le Grand cirque de Moscou, le 8 Décembre à Bercy, nous y sommes allés avec deux bus !

L'enthousiasme de nos adhérents nous entraîne et c'est ainsi que



nous avons encore beaucoup de choses à vous proposer en 2002 : La galette du 11 Janvier • La soirée théâtre • Le voyage en Hollande en Mai • La mer de sable en Juin...

Contactez-nous, c'est toujours avec plaisir que nous répondrons à vos questions !

La présidente



A.T.V. THÉÂTRE

Merci à tous les acteurs, des plus jeunes aux plus anciens, qui ont participé aux différents spectacles proposés dans le cadre du Téléthon 2001.

Merci aussi à tous ceux qui sont venus nous applaudir.



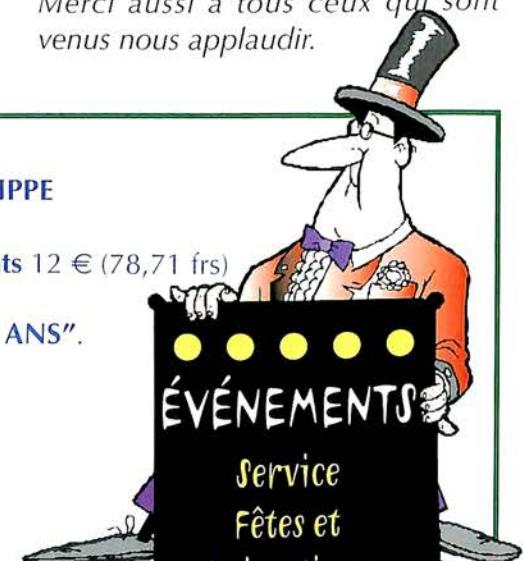
Samedi 16 Février 2002

DÎNER DANSANT ANDRÉ PHILIPPE

Gymnase Paul Poisson.

Adultes 20 € (131,19 frs) - Enfants 12 € (78,71 frs)

- **Du 7 au 12 Mai 2002**
VILLABÉ EN FÊTE - "A VOIR 20 ANS".
- **Vendredi 21 Juin 2002**
FÊTE DE LA MUSIQUE
- **Samedi 22 Juin 2002 - 18 h**
FEU DE LA SAINT JEAN
Parking de la gare.
- **Fin Juin 2002**
CONCOURS DU VILLAGE FLEURI
- **Samedi 13 Juillet 2002 - 21 h**
FÊTE NATIONALE
Place Roland Vincent.



EN DIRECT AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL

Cette énumération n'est pas exhaustive, elle présente, sans polémique, un certain nombre de décisions adoptées par le Conseil Municipal.

BUDGET

Le budget supplémentaire de la commune a été adopté à la fin de l'année dernière. Il traduit une gestion saine et un budget en équilibre. Depuis plus de douze ans les impôts n'ont pas augmenté à Villabé, ils ont d'ailleurs diminué par rapport à l'augmentation du coût de la vie sur la même période.



MARCHÉS PUBLICS

A la fin de l'année 2001, nous avons mis en «compétition» les entreprises qui travaillent pour la commune. Nous avons fait jouer la concurrence selon les règles fixées par la loi et la commission d'appel d'offres, à l'unanimité, a retenu les entreprises suivantes : Restauration scolaire et à domicile pour les personnes âgées qui en font la demande : l'ORLYSIENNE.

Collecte des déchets dans le cadre du tri sélectif : la société SAER

Entretien de la voirie : COCHERY

Entretien de l'éclairage public : entreprise FORCLUM

Entretien des espaces verts : entreprises LES JARDINS FRANCIENNS et CHADEL

TARIFS MUNICIPAUX

Depuis de nombreuses années, la commune prend de plus en plus à sa charge le coût des services - restauration scolaire, centre de loisirs, garderie, voyages, service jeunes,... - qu'elle propose aux Villabéens. Il y a une douzaine d'années, familles et commune participaient à 50 %. Aujourd'hui, la commune assure 65 à 70 % de ces dépenses, laissant en moyenne, de 30 à 35 % à la charge des familles. S'appuyant sur les ressources dont la commune s'est dotée, les tarifs proposés pour l'année 2002 restent très modérés et ne prennent que très partiellement la croissance du coût de la vie.

CONTRAT RÉGIONAL

Le contrat régional passé avec la Région Ile de France et le Département de l'Essonne sera terminé cette année. La place Roland Vincent, la Maison de l'Enfance et l'Église Saint Marcel témoignent de la réussite de cette opération. L'amélioration des chemins piétonniers va se faire et nous pouvons d'ores et déjà songer au futur car la mise en œuvre de ces réalisations est très longue.

L'ensemble du conseil a approuvé le lancement d'une étude préparatoire pour un nouveau contrat régional. Avant de citer tel ou tel aménagement, il est nécessaire de rappeler que la Région n'accepte que certaines réalisations dans ces contrats ; les écoles, les remises en état de voies, par exemple, en sont exclues. Pourrait figurer dans ce troisième contrat :

Une salle multifonction équipée d'une scène fixe. L'enquête menée en son temps auprès du milieu associatif et des écoles en fait apparaître la nécessité. On pourrait trouver également dans ce contrat des actions qualitatives visant à améliorer des lieux précis dans le village. La commune a décidé de s'adjointre un cabinet spécialisé, l'agence SIAM, pour l'élaboration du complexe dossier de candidature et assurer son suivi.

ANIMAUX ERRANTS

La commune a passé une convention avec la société agréé par l'administration départementale pour la capture et le gardiennage des animaux errants.



EN DIRECT AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL (suite)

CHARTE SUR "LES CIRCULATIONS DOUCES"

La commune a signé avec la Région "la charte sur les circulations douces". Cette charte a pour but d'aider, par des subventions, les communes à créer ou à aménager des circulations douces pour les piétons ou les cyclistes.

Cela devrait permettre de compléter les actions du contrat régional.

ACQUISITION DE TERRAINS

La commune a acquis plusieurs terrains par accord amiable avec les propriétaires. Le premier servira à élargir la coulée verte qui fait le lien entre la quartier des Heurts et la Ruelle aux Anes. Le deuxième (en cours d'acquisition) permettra d'achever l'agrandissement du cimetière. Le troisième situé au-delà de l'A6, en face du stade, sera utilisé pour la création du skate park.



COUVERTURE D'UN COURT DE TENNIS

La subvention du Conseil général obtenue et les procédures de mise en concurrence achevées, les entreprises retenues vont pouvoir couvrir un des terrains de tennis. Nous le mettrons le plus rapidement possible à la disposition du club.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Tout au long de l'année, la commune a signé des conventions avec EDF et France TELECOM pour poursuivre l'enfouissement des fils électriques et téléphoniques comme cela a été fait dernièrement Place Roland Vincent.

Chaque fois que des travaux de voirie seront programmés, nous mettrons sous terre les câbles aériens dans les rues où les travaux seront réalisés.



TÉLÉTHON

Comme chaque année, le conseil municipal a voté une subvention de 5000 F destinée à l'AMF. Notre commune, et il en est ainsi depuis la création du téléthon, s'associe pleinement à la lutte menée contre la myopathie.

ENFANCE ET JEUNESSE

Il y a quelques années, la commune avait signé un contrat enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne (la CAF) qui lui a permis d'obtenir régulièrement des subventions pour les garderies de la commune.

Cette année, nous avons prolongé cette action par un contrat «temps libre» négocié avec la CAF. Il concerne les enfants de 6 à 16 ans. Les actions menées dans ce cadre seront subventionnées par la CAF à la hauteur de 63,75 %.

AIDE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Le conseil municipal a reconduit les aides aux transports pour les élèves qui fréquentent les lycées et collèges. En fonction des ressources familiales, elle varie de 30 à 70 %.

EMPLOIS JEUNES

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le règlement *proposé* officialise le fonctionnement traditionnel du conseil municipal. Il permet à la majorité et aux minoritaires de débattre librement puis d'exprimer leur position par un vote. C'est la pratique habituelle de tous les conseils municipaux.

Depuis plusieurs années la commune a permis à plusieurs jeunes d'occuper un emploi communal dans le cadre des emplois jeunes. Contrairement à certaines rumeurs (et dieu sait s'il y en a depuis un certain temps), la commune a obtenu de l'état l'aide maximum possible à savoir 80 % du SMIC. La seule question sérieuse qui se pose est celle de la pérennité de ces emplois. Que va décider le gouvernement à l'issue des cinq ans, durée prévue pour les emplois jeunes ?

UN COLLÈGE A VILLABÉ ?

Après l'école élémentaire, nos enfants sont scolarisés très majoritairement au collège de La Nacelle. Celui-ci est saturé et la construction d'un nouvel établissement a été décidé par le Conseil Général et l'Inspection Académique auxquels la décision appartient.

La mairie de Corbeil propose de l'édifier sur l'ancien site papetier. Cela suppose acquisition, dépollution et rénovation de cette friche industrielle.

Mais un deuxième collège à La Nacelle, 1200 voire 1400 élèves concentrés sur ce quartier dit «sensible», est-ce la meilleure solution ? A notre avis : non ! C'est pourquoi le maire de Villabé a proposé officiellement une autre solution aux autorités compétentes : implanter le collège à Villabé sur un terrain de dix hectares dans la partie haute du Cirque de l'Essonne. Il accueillerait les 370 élèves de notre commune auxquels s'ajouteraient des élèves de communes voisines afin de compléter l'effectif.

A ce jour, rien n'est décidé. Une première réunion de travail regroupant tous les partenaires s'est tenue à la fin décembre a permis de poser les problèmes, des réunions techniques vont suivre en début 2002. Sachant qu'il faut plusieurs années pour que le projet soit achevé, il n'y a pas de temps à perdre. La décision devra être prise dans les meilleurs délais.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Commencés en octobre dernier, les travaux se poursuivent dans d'excellentes conditions sous la conduite des architectes responsables de la rénovation du bâtiment. Les fouilles du début du chantier n'ont pas décelé de problèmes particuliers. Les délais prévus devraient être respectés.



TRAVAUX SUR LA VIEILLE CÔTE

C'est en totale concertation avec le riverains de cette rue que la dossier a été monté. Le but premier est de sécuriser aux maximum les riverains.

Aujourd'hui, le dossier est finalisé. La procédure d'appel d'offre est en place.

EN DIRECT AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL (suite)

VOUS AVEZ DIT "INCIVILITÉ" !

Propos du maire lors des vœux aux personnalités.

"A Villabé, les problèmes de sécurité sont ceux que l'on rencontre dans la majorité des communes du même type. Même si l'on peut considérer que dans l'ensemble, notre village est plutôt calme, force est de constater que la tranquillité ou la qualité de vie que chacun de nous est en droit d'attendre est parfois perturbée par des comportements que l'on qualifie d'inciviques. Et là, on se heurte à ce que chacun de nous connaît bien : incapacité de notre société à mettre en place des réactions adaptées et efficaces. A l'échelon local, maire, élus, policiers municipaux, garde champêtre et gendarmes essaient de régler les problèmes et je les en remercie, mais nous le savons tous, leurs possibilités d'action sont limitées. On entre alors dans la



nébuleuse prévention/répression dans laquelle tout le monde patauge sauf les "sauvageons", les voyous et les voleurs de tous acabit qui savent qu'ils ne craignent pas grand chose dans un système où un nombre incroyable d'exactions restent impunies.

"Classé sans suite", c'est le leitmotiv un peu trop répétitif que l'on ressort lorsque des plaintes sont déposées... même lorsque les auteurs sont identifiés ! Il faut le dire très fort, c'est insupportable pour toutes les victimes que ce soit des particuliers, que ce soit une collectivité ou que

ce soit un commerce ou une entreprise.

On met régulièrement en avant la prévention et le rôle joué dans ce cadre par les éducateurs, les associations, les enseignants. Cette action, en amont, est indispensable et personne n'en doute. Mais on en voit les limites et elle ne suffit pas. Comme la très grande majorité de nos concitoyens, je souhaite que toutes, je dis bien toutes les exactions soient sanctionnées avec fermeté, sans excès certes, mais sans faiblesse pour leurs auteurs...".

Une Maison de Retraite à Villabé ?

La question est parfaitement recevable et nous devons lui donner une réponse positive. Dans les années passées quelques propositions nous avaient été faites. Mais, manifestement elles émanait d'investisseurs soucieux de réussir un placement rentable pour ne pas dire "juteux" en s'adressant à une clientèle aux ressources... dirons-nous : très confortables ! Nous souhaitons répondre à une logique différente afin de permettre à des retraités dont les moyens ne sont pas obligatoirement très élevés d'accéder aux locaux qui seront proposés. Cela va demander un effort d'imagination et une étude approfondie quant au montage à mettre en place, au choix du lieu et à la mixité des espaces.

NOUVEAUX ÉLECTEURS

Villabé, à l'image de toutes les communes de France a vu de nombreux nouveaux électeurs s'inscrire sur les listes électorales à la fin de l'année dernière. Il est vrai que les échéances à venir vont mobiliser les habitants de notre pays et on ne peut que se féliciter de cet élan civique. Au total, 348 nouvelles inscriptions ce qui porte à 2848 le nombre de votants potentiels à ce jour dans notre commune.

Sens Interdit rue J. Jaurès

Pendant de nombreuses années, aux heures d'entrée et de sortie des élèves du groupe scolaire J. Jaurès, chacun a fait l'effort de se comporter correctement vis à vis de celui qui venait en face, sachant que pendant une vingtaine de minutes, il fallait la bonne volonté de tous pour que chacun puisse passer. Depuis quelques temps, nous constatons que la situation se dégrade et que les conflits se multiplient. Ces comportements pourraient avoir des conséquences sur la sécurité des piétons en général et des enfants en particulier. Pendant une demi-heure, les véhicules ne pourront emprunter cette rue que dans le sens rue des mésanges - place Roland Vincent. C'est pourquoi, en accord avec les parents d'élèves, nous avons décidé de mettre en place un sens unique temporaire le matin et le soir, aux heures suivantes.

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h15 à 8h45 et de 16h15 à 16h45 - Samedi de 8h15 à 8h45 et de 11h15 à 11h45

FÊTES ET CÉRÉMONIES (suite)

Voyage à Venise

Les 26, 27, 28 et 29 Octobre 2001, cinquante voyageurs sont partis de Villabé à la découverte de Venise et de trois îles.

L'eau : douce, de mer, de lagune.

C'est cet élément naturel que toutes les agglomérations urbaines présentes dans le territoire de Venise ont dû affronter au cours des siècles. L'astuce et le génie des bâtisseurs au cours du temps : 411 ponts, 118 îlots, 150 canaux dont "Le Grand Canal" de 3800 mètres de longueur forment la trame sur laquelle est ancré ce miracle d'urbanisme qu'est la ville.

De notre visite de Venise, nous nous souvenons de la Cathédrale Saint Marc, du Palais des Doges, du pont Rialto, de celui des Soupirs, de la ballade en gondole, etc...

Burano : ville magnifique avec ses dentelles, ses masques et sa spécialité de gâteaux.

Torcello : le calme magique de l'île la plus célèbre de la lagune de Venise enveloppée d'extraordinaires monuments comme la Cathédrale Santa Fosca.

Murano : Visite de la Venise traditionnelle et son repas de poissons.

Enfin, on ne peut pas oublier nos ballades en "bus flottant" et nos repas de pâtes italiennes.

Merci à mon groupe qui du plus jeune au plus ancien espère repartir avec moi vers une direction aussi belle et aussi chargée d'histoire.

Christian Bertaux



Un Samedi au Cinéma



Le samedi 12 Janvier 2002, après un film jeune public "Pinocchio" diffusé à 17h30, où nos enfants ont passé un agréable après-midi en compagnie de leur marionnette favorite, le soir, nous rendions hommage à Anthony Quinn dans "La Strada", qui nous a quitté en 2001.

Cette soirée, avec un public moins nombreux mais chaleureux, nous a permis de nous souvenir de ses principaux films (Zorba le grec, Laurence d'Arabie, les canons de Navarone, etc...).

Bien d'autres films aussi, mais la liste serait trop longue !

Qu'il repose en paix, nous le reverrons bientôt sur les écrans.

Christian Bertaux

MANIFESTATIONS

Marché de Noël

Le premier marché de noël s'est déroulé sur la nouvelle place du village. Pas moins de 20 exposants avec leurs produits sont venus. Vous avez visité et fait vos emplettes au gré de votre promenade. Le stand restauration avec ses tartiflettes a fait le plein (elles étaient bonnes !).



Ce marché de Noël a été inauguré par Monsieur le Maire. Un concert a été joué par l'Amicale de Villabé en l'honneur de cette inauguration.

Les 8 et 9 décembre, c'était déjà Noël



Vous avez aussi participé à l'exposition des "artistes amateurs" de Villabé organisée par l'association "Évasion". Le Téléthon était aussi présent sur notre commune.

Je peux vous annoncer dès aujourd'hui que 2002 verra le marché de Noël numéro 2.

Je remercie Marie-France, Roger, Patrice, Mickaël, le groupe logistique, l'Amicale de Villabé, les exposants et le personnel des services techniques qui ont contribué à la réalisation de notre 1^{er} marché de Noël.

Christian Bertaux

Nuit de la Saint Sylvestre

Cette année encore, grand succès populaire pour le Jour de l'An au gymnase Paul Poisson. Spectacle réussi devant 350 personnes réunies autour d'un excellent repas que le traiteur nous avait concocté. Félicitations également pour les 15 jeunes qui ont assuré le service tout au long de la nuit. A l'aube tout le monde s'est quitté après avoir dégusté la soupe à l'oignon.



Soirée KARAOKÉ

Organisée par
Le Groupe logistique
Christian JOCQUEL

le 9 Février 2002
à partir de 20h30
au Gymnase

Participation 3 euros
(une boisson comprise)

TÉLÉTHON 2001



Accélérons ! Tel était le thème de ce 15^{ème} Téléthon. Message bien reçu à Villabé et interprété de quelle manière !

En effet, ce sont 7821,70 EUROS que nous avons remis à l'A.F.M. (ou 51 307 francs).

Maintenant c'est aux chercheurs d'ACCÉLÉRER en lançant de nouveaux programmes de recherches, mais aussi en proposant de nouveaux remèdes permettant d'autres guérisons.

Alors encore BRAVO à tous ceux qui préparent cet événement tout au long de l'année.

BRAVO et MERCI à tous les généreux donateurs qui ont contribué à ce résultat.

R. Forlivesi,
G. Fourmont
et une équipe de Bénévoles



Au nom de la commune, M. le Maire remet un chèque d'une valeur de 1 franc par habitant.

Le service culturel de la mairie de Villabé propose

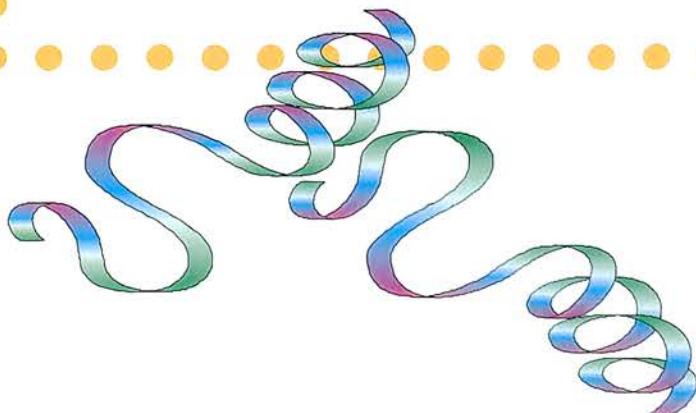
Les 29, 30 et 31 mars 2002...



AMSTERDAM



... un voyage dans la
cité de Rembrandt.



SERVICE JEUNESSE



Animations proposées pendant les vacances scolaires et sur les horaires d'ouverture :

Sorties-Soirées à Thèmes.

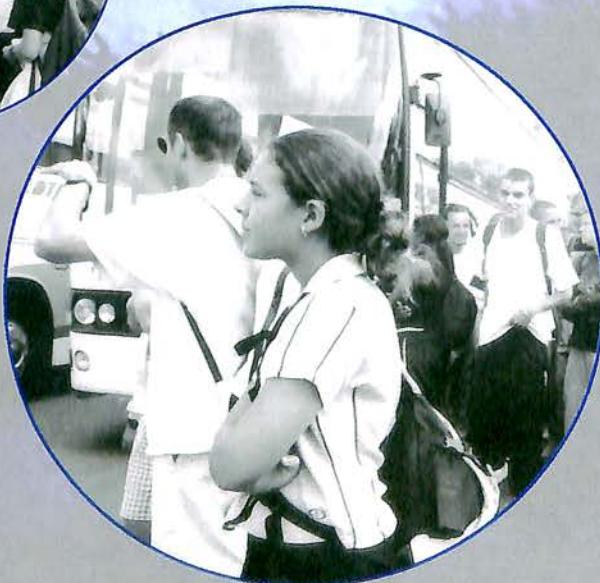
- des sorties de loisirs (parc d'attraction, bowling...)
- des sorties plein air ou sportives (base de loisirs, patinoire, karting)
- des sorties culturelles (visite de musés - cinéma - spectacles)

L'ESPACE JEUNES

Lieu d'accueil et d'animation, organise des activités de loisirs, culturelles et sportives en direction des adolescents.

Lieu de dialogue et d'échange, l'espace jeunes vous aide et vous accompagne dans vos projets.

Les photos en noir et blanc ont été développées au Labo Photos du Service Jeunesse



Stages d'initiation

- Arts Plastiques
- Prise de vue et développement
- Danse contemporaine

Projet pour 2002



A l'Espace Jeunes : Mise en place d'ateliers

- Modélisme
 - Multimédia
 - Création
 - VTT - Rollers
- et organisation de séjours sportifs, culturels,...

L'espace jeunes c'est aussi un lieu équipé :
d'une salle polyvalente, d'un espace de convivialité où les jeunes peuvent dialoguer, écouter de la musique ou jouer à des jeux de société ;
d'une salle vidéo (télé, DVD, multimédia) ;
d'une salle pour les activités de création,
d'un labo photo...

L'équipe d'animation
se tient à votre disposition
pour vous écouter et vous informer.



N'hésitez-pas à prendre contact avec Céline, Gilles ou Jean-Philippe au 01 64 97 53 31 ou à prendre rendez-vous avec Monsieur Jean-Marie Lafon Maire-Adjoint, au 01 69 11 19 73

E.S. Villabé

La première partie de la saison 2001/2002 s'achève. Il est temps de faire un premier bilan. Fort de plus de 300 licenciés, l'E.S. VILLABÉ a élargi le club et ouvert ses structures au football féminin. Toutes les catégories sont ainsi représentées. Des entraînements aux matchs, des goûters aux tournois, les résultats sont positifs dans l'ensemble et la convivialité reste de mise. Bienvenue à notre nouvel arbitre officiel, KOOYCK Lionel, qui représentera notre club dès 2002.

2002 arrive avec différents objectifs, le club a privilégié cette année, la formation de nos éducateurs et dirigeants.

Côté manifestation, vous êtes venus nous rejoindre le 13 janvier 2002 au gymnase de Villabé pour le traditionnel Tournoi en Salle des débutants, nous accueillerons cette année encore, une centaine d'enfants au traditionnel stage



d'initiation et de perfectionnement qui aura lieu du 16 au 19 avril 2002, et toute fin de saison les traditionnels tournois de fin d'année en espérant des résultats probants.

Il est temps désormais de faire un clin d'œil à l'ensemble de l'encadrement.

Plus de 40 bénévoles s'occupent avec passion de nos licenciés.

C'est grâce à eux, que le club de l'E.S. VILLABÉ a pris une dimension supplémentaire, se

traduisant par une reconnaissance des partenaires économiques et institutionnels.

Leur dévouement est sans limite et on ne peut que les féliciter pour le travail accompli tout au long de l'année.

Bon courage à ceux qui passeront leurs diplômes au cours de l'année 2002 et surtout bonne continuation.



Rugby Club de Villabé



Contacts :
Christophe RAFFOUX
01 64 97 50 56

Les entraînements du R.C.V. ont repris, chaque Lundi soir de 19h45 à 21h45, depuis le mois de Septembre, sur le terrain en herbe de Villabé.

Ainsi, nous continuons à accueillir les personnes désireuses de s'initier au rugby.

D'autre part, période de Noël oblige, le R.C.V. a fait un vœu, celui d'organiser un voyage de 3 jours au mois de Mai 2002, en Bretagne, afin de se tester au rugby du Finistère.

L'ensemble du R.C.V., vous souhaite une bonne année 2002.

La Flèche Étoilée

Concours Jeunes Débutants par équipe du 1^{er} décembre 2001. A l'occasion du 1^{er} concours Jeunes de la saison 2001-2002, nous avions engagé 3 équipes de 3 jeunes au concours départemental à Athis-Mons.

Équipe VILLABÉ 2 :

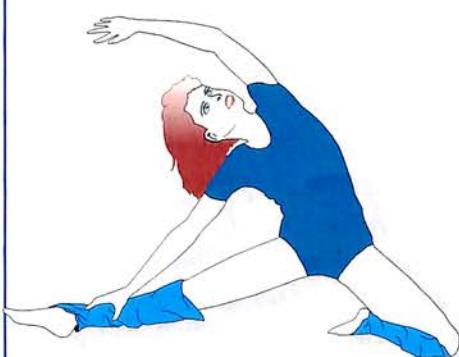
2^{ème}/28 équipes

Trophée du club le mieux représenté : VILLABÉ

Gymnastique Volontaire

Depuis la rentrée 2001-2002, notre section propose un cours spécial "Séniors" le Lundi de 14h à 15h, et depuis Novembre une séance de HIP HOP le mardi de 18h à 19h.

Avis aux amateurs !



N'oubliez pas en Juin 2002, les Jeux Européens Sports Santé "J.E.S.S." où sont attendus plus de 10000 participants en Ile de France.

Renseignements :

Agnès AFFLATET - Présidente
01 60 86 26 34

Cette année, les adhésions ont progressé de 16 % au sein du club et nous ne sommes que 2 compagnies, dans l'Essonne, à enregistrer une évolution du nombre d'adhérents.

Le début de saison est très prometteur :

Ches les adultes, sur 3 concours disputés par 4 archers, 2 podiums (une place de 1^{er} et une place de 2^{ème}).

Chez les jeunes, 1 concours seulement a été organisé, mais les 3 équipes inscrites ont brillamment porté nos couleurs : 2^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} sur 28 équipes et un trophée du club le mieux représenté, ce qui a permis à tous ces jeunes de vivre pour la première fois, une

véritable compétition. Le mérite en revient, surtout, à notre entraîneur, un Brevet d'État, qui les entraîne tous les samedis matin.



Tir à l'Arc à Villabé, lors du TÉLÉTHON

Le Club de Tae Kwon Do et Hapkido

Sont heureux de vous présenter tous leurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2002, que celle-ci s'écoule lentement et agréablement dans la sympathie et l'amitié. Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et tous les élus de la mairie de Villabé, pour nous avoir accueilli si gentiment dans leur commune.

Merci pour toute cette chaleur et cette convivialité à l'égard de tous. Venez nous rendre visite, vous êtes les bienvenus .

Bonne Année à tous et à Bientôt

Pour le Club

M^{lle} SCHWENDIMANN Ghislaine



CYCLO-CLUB



Un week end en Touraine

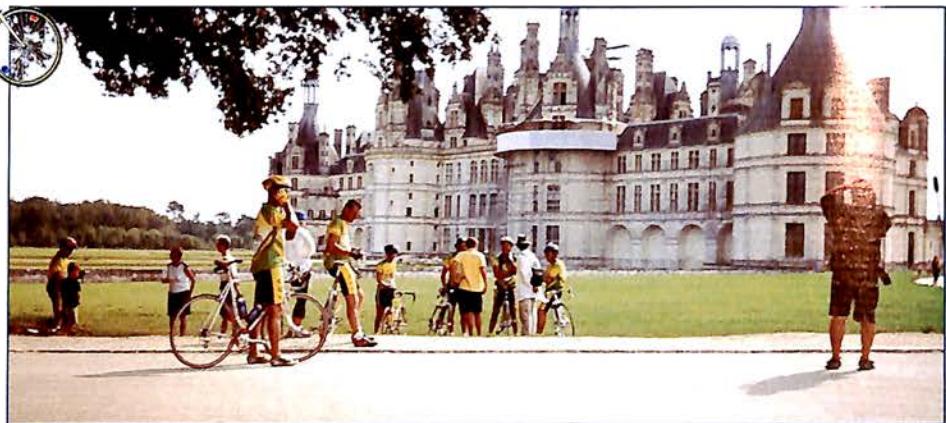
C'est le dernier week-end d'août que le cyclo-club de Villabé s'est retrouvé en famille en Touraine.

Le samedi nos coureurs et leur famille ont débuté l'après-midi à Blois par une visite de la maison de la magie, suivie par une promenade en calèche pour les uns et une visite à pied de la ville agrémentée de «shopping» pour d'autres (il faut dire que Blois riche en curiosités touristiques et historiques l'est aussi sur le plan des commerces!...).

La soirée a réuni les familles autour d'un repas convivial, et s'est terminée par la visite des illuminations de Chambord, tandis que «les plus sérieux» allaient se coucher en vue du lendemain !

C'est à travers des superbes paysages tourangeaux aux senteurs de fin d'été ensoleillé, et devant des sites prestigieux comme le château de Chambord que le rallye vélo a été mené à train soutenu (plus de 100 Km à près de 30 Km/heure de moyenne), le dimanche matin.

Une dernière visite, pas moins magique du château de Moulinsart (pardon Cheverny) et de son parc, a cloturé ce week-end. Organisés parfaitement, avec des activités pour petits et grands, ces deux jours ont également permis aux familles de mieux se connaître !



T'AS VOULU VOIR HONFLEUR...!

Samedi 8 septembre 2001, ils étaient 2400 cyclotouristes au départ de LEVALLOIS pour la populaire et célèbre «PARIS --> HONFLEUR» et ses 210 Km à parcourir. Dans ce gros peloton de la petite reine, 19 courageux ; dont une 1 femme du Vélo Club de Villabé sont partis au petit jour vers la Normandie. Dès le vendredi soir, les vélos et les sacs avaient été soigneusement rangés dans les 2 camionnettes prêtées pour la circonstance par la municipalité de Villabé. Samedi 5h30, la bonne humeur était au rendez-vous, malgré le temps plutôt incertain. Plusieurs coureurs n'avaient jamais franchi le fameux cap des 200 Km... et le doute était avec eux... Toute la journée, sous la pluie et vent de face, les courageux randonneurs se donnèrent à fond, chacun gérant sa force et sa volonté avec comme unique but : VOIR HONFLEUR... prendre une douche chaude...avant un repos bienfaiteur...

C'est dans un restaurant au bord de la mer, avec un excellent dîner que coureurs, épouses, accompagnateurs terminèrent cette belle journée, ou malgré des jambes plutôt lourdes, chacun y allait de bon cœur pour raconter sa course...

Quelle belle aventure que le VÉLO, lorsqu'il associe SPORT, COURAGE et CONVIVIALITÉ.

Un remerciement à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette belle balade des Cyclos de Villabé.

L'E.S.V.T.T.

La saison 2001/2002 bat son plein. Avec 56 inscrits, l'occupation des 9 tables est permanente pendant les entraînements et permet un échange fructueux entre jeunes et adultes.

Cette année, 2 équipes sont inscrites en championnat départemental (Honneur et Promotion d'Honneur).

Les jeunes participent assidument aux entraînements et au trophée mensuel institué par les dirigeants. Ils ont également participé à un tournoi organisé par le Club de Corbeil que nous recevrons en retour vers le mois de Février.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter:

*Gérard ABAT
au 01 60 86 39 41
Laurent MORCRETTE
au 01 60 89 10 80.*

JUDO

Début de saison à 100 à l'heure

Le trophée annuel du club a connu le 25 Novembre 2001 un succès sans précédent avec plus de 500 judokas sur la journée, un record pour le club. **Christelle DIVAVA LELO** est devenue championne de l'Essonne le 11 Novembre 2001 en catégorie cadette.

Elle est de plus sélectionnée dans l'équipe de l'Essonne comme titulaire. Prochain challenge pour Christelle, les Ile de France en Mars et les France en avril, à suivre.

Le Père Noël existe, il est passé nous voir vendredi 14 Décembre 2001. Restons mobilisés dans notre campagne "Un bouchon, Un sourire" pour collecter des bouchons en plastique alimentaire. Grand succès pour le LOTO du samedi 26 Janvier 2002 au gymnase P. Poisson.



LA MISSION LOCALE

L'Espace Jeunes devient une réalité !

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'ANPE, la Mission Locale devient Espace Jeunes et accroît par la même l'étendue de ses services pour les jeunes 16 / 25 ans. L'idée est d'associer l'infrastructure emploi de l'ANPE aux exigences et aux besoins individuels des jeunes à travers le service de proximité proposé par la Mission Locale.

Nouvelles prestations pour l'emploi telles que :

- la mise en relation directe avec les offres d'emplois de l'ANPE,
- des permanences emplois hebdomadaires avec des offres ciblées,
- l'accès à des prestations de formation spécifiques ANPE,
- le suivi et l'accompagnement plus personnalisé de jeunes demandeurs d'emploi...

Ces services concernent tous les jeunes de - de 26 ans, inscrits ou non à l'ANPE, demeurant sur les communes de Corbeil-Essonnes, Saint-Germain-Lès-Corbeil, Morsang-sur-Seine, Saintry-sur-Seine et Villabé.

La Mission Locale en devenant Espace Jeunes centralise l'ensemble des ressources emploi/formation pour les jeunes.

La Mission Locale sera présente tous les 2^{èmes} mercredis de chaque mois de 14h00 à 17h00 au Relais Emploi près de la Poste de Villabé.

Jean-Marie DUCHESNE, Maire adjoint

LE COULOIR AÉRIEN C'EST TOUJOURS NON !

CONSIDÉRANT que les informations reçues par les mairies sur l'état du trafic aérien actuel et futur sur le territoire essonien sont incomplètes et contradictoires.

CONSIDÉRANT que les nouveaux couloirs aériens perturbent les couloirs existants et aggravent les nuisances pour les communes essoniennes.

A l'Unanimité,

DEMANDE un audit complet sur la situation du trafic aérien en Essonne.

DEMANDE des garanties quant au respect des procédures et au contrôle des nuisances aériennes, tous couloirs confondus.

L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Les trophées France Télécom de l'accueil téléphonique

Tester l'accueil téléphonique des entreprises et des mairies du département, tel était le but de cette action. Il s'agissait, par un audit à la fois qualitatif et quantitatif, d'évaluer l'appel téléphonique, sa rapidité, son efficacité, sa convivialité.

16 mairies de l'Essonne se sont laissées prendre au jeu de l'audit téléphonique.

19 services ont été audités : l'accueil, le standard, et les services techniques.

Pour réaliser cette enquête plus de 15000 appels ont été nécessaires pour identifier la mairie la plus accueillante du département.

La grande soirée de remise des Trophées Félicitations pour Villabé

Le trophée de l'accueil téléphonique révèle d'une manière générale une excellente qualité de l'accueil téléphonique des mairies.

La cérémonie de remise du trophée, animée par Nelson Monfort a été organisée le mercredi 26 septembre à la C.C.I. de l'Essonne.

Villabé la gagnante dans la catégorie de l'accueil téléphonique des mairies n'a recensé aucun appel occupé, et seuls 10 % d'entre eux sont restés sans réponse.

Moralité :

un petit sourire au téléphone vaut bien une belle récompense.

INFORMATIONS DIVERSES

PIERS QUE GARDER, QUE JETER ?

Pour en finir une fois pour toute avec la paperasserie inutile, voici un abécédaire des papiers à conserver.

Assurances

Assureur et assuré disposent de deux ans pour agir après la résiliation du contrat. Si vous avez eu des sinistres ou litiges, vous garderez donc pendant ce délai les quittances du règlement, primes, avis d'échéance, justificatifs du versement des indemnités, ainsi que la correspondance avec votre assureur concernant le règlement. Lorsque vous résiliez votre police, vous devez conserver deux ans le double de votre lettre et l'accusé de réception. Gardez dix ans les contrats d'assurance couvrant votre responsabilité en tant qu'automobiliste, chef de famille ou professionnel. Ce délai de prescription, qui court à partir de la manifestation du dommage, sert à obtenir réparation du préjudice subi. Si vous avez été gravement blessé, gardez toute votre vie le dossier de l'accident, car des séquelles peuvent apparaître plus tard.

Banques

Talons de chèques et relevés bancaires doivent être conservés dix ans, délai dont vous disposez pour faire rectifier une erreur (par exemple si votre banque vous a débité un chèque volé, avec une signature non conforme), voire trente ans pour vous servir de «commencement de preuve». Cela peut être utile si vous avez prêté de l'argent par chèque à un membre de votre famille sans établir de reconnaissance de dette. Les facturettes de carte bancaire doivent être gardées jusqu'à réception du relevé portant trace de l'opération. En cas d'erreur, vous avez soixante-dix jours (pouvant être prolongés à cent vingt jours) à partir de la date de votre opération pour faire une réclamation auprès de votre banque.

Famille

Contrat de mariage, jugement de divorce, livret de famille, documents de succession et documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation, ou legs doivent être conservés toute votre vie.

Impôts

Vous devez conserver pendant 4 ans minimum, le double de votre déclaration de revenus ainsi que tous les justificatifs qui s'y rapportent - délai durant lequel l'administration peut rectifier une erreur d'imposition. Mais, par exemple, en cas de réclamation fiscale, on peut vous demander de fournir des documents remontant à dix ans. Pour ce qui concerne la redevance télévision, vous avez intérêt à garder vos justificatifs de paiement pendant au moins trois ans (délais de prescription pour les redevances impayées).

Logement

Conservez deux ans vos factures d'eau, un an celles de téléphone, cinq ans celles d'EDF-GDF. Si vous quittez votre appartement, attendez cinq ans pour jeter les quittances de loyer et les relevés de charges (votre propriétaire peut vous réclamer des loyers impayés). Par ailleurs, conservez votre titre de propriété jusqu'à la revente de votre logement. Si vous êtes copropriétaire, vous devez garder pendant dix ans le décompte des charges et les procès-verbaux des assemblées générales. Pendant ce délai, vous pouvez vous faire rembourser des charges, en cas de litige et, de son côté, le syndic dispose de dix ans pour les recouvrir.

Santé

Certificats, carnets de vaccination, carte de groupe sanguin sont à conserver toute la vie. Et le carnet de santé des enfants, au moins jusqu'à leur majorité. Vous avez deux ans pour vous faire rembourser ordonnance et justificatif de paiement des frais et honoraires médicaux, et la Sécurité sociale dispose d'autant de temps pour réclamer un trop perçu. Pour les examens médicaux, pas d'obligation, mais ils peuvent toujours être utiles.

Réparations

Ne vous débarrassez pas avant dix ans des factures concernant des réparations diverses, si le technicien est un commerçant inscrit au registre du commerce, et trente ans s'il s'agit d'un artisan. Passé ce délai, la loi ne les tient plus pour responsables en cas de litige.

Vie professionnelle

Pour faire valoir la preuve de votre activité professionnelle, contrat de travail, lettres d'engagement et fiches de paie doivent être gardés jusqu'à liquidation de votre retraite.

POUR VOTRE SÉCURITÉ ET EN PARTICULIER LES PERSONNES ÂGÉES

SUR LA VOIE PUBLIQUE

NE TRANSPORTEZ PAS DE GROSSES SOMMES D'ARGENT

- Ou alors faites-vous accompagner.
- Ne comptez pas vos billets dans la rue.
- Ne laissez pas votre code confidentiel avec votre carte bancaire.
- Ne laissez pas les tickets d'utilisation de carte bancaire aux caisses, guichets ou dans la rue.

MARCHEZ AU MILIEU DU TROTTOIR

- Avec votre sac côté des immeubles.
- Tenir le sac en bandoulière et non pas à la main.
- Ne mettez pas vos clés et vos papiers ensemble.

SI VOUS ÊTES SUIVI(E)

- Entrez chez un commerçant et donnez l'alerte.

À VOTRE DOMICILE

N'OUVREZ PAS LA PORTE À N'IMPORTE QUI

- Ne communiquez aucun renseignement par téléphone (nombre de personnes dans le logement, renseignements sur compte bancaire, carte bancaire, etc).

MÉFIEZ-VOUS des visiteurs se prétendant :

- amis de votre famille.
- Anciennes relations de travail.
- femmes accompagnées d'enfants réclamant un verre d'eau ou un autre service.
- représentant du commerce.
- faux policiers, gendarmes, pompiers
- faux professionnels.
- agent des eaux, de l'EDF/GDF.
- artisans.

NE CONSERVEZ PAS DE GROSSES SOMMES D'ARGENT

- Ne vous laissez pas abuser, n'échangez pas vos billets de banque actuels contre les futurs Euros (seulement mis en circulation le 01/01/2002).

N'INDIQUEZ PAS QUE VOUS VIVEZ SEUL

- Ne laissez pas vos clefs sur votre porte d'entrée.
- Dans l'annuaire ou sur votre boîte aux lettres n'indiquez que votre nom de famille.

EN CAS D'AGGRESSION

NE RESISTEZ PAS

- Votre vie est plus précieuse que vos biens.

APPELEZ AU SECOURS

- Criez aussi fort que vous le pouvez.

OBSERVEZ L'AGRESSEUR AFIN DE POUVOIR LE DÉCRIRE

RELEVEZ L'IMMATRICULATION DE SON VÉHICULE, LE MODÈLE ET SA COULEUR.

- Un témoignage précis peut permettre une identification rapide de l'auteur du méfait.

L'Adjudant-Chef RENAUX Roch
Commandant la brigade de
gendarmerie de Mennecy

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse à votre service

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse propose aux Villabéens âgés de 58 ans et plus un service personnalisé à son agence locale d'Evry :

- un accueil sur rendez-vous selon vos disponibilités, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 ;
- la régularisation complète de votre future retraite de la Sécurité Sociale ;
- un interlocuteur unique pour vous accueillir, suivre votre dossier de retraite et vous aider dans vos démarches.

Renseignements auprès de la Cnav, Agence locale

14, Place des Terrasses de l'Agora - 91000 Evry.
Tél : 01 69 47 21 21.

Les Villabéens de moins de 58 ans peuvent s'adresser au Point d'Accueil Retraite de la Cnav, Cité administrative - 16, allée Aristide Briand à Corbeil-Essonnes, du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 17h00.

Renseignements :
Tél. : 01 40 37 37 37

Contact presse :
Cécile MORESCHI
Tél. : 01 55 45 55 67
Fax : 01 55 45 55 05

INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE

Secrétaire général : M. Jean-Jacques VITALE

Horaire d'ouverture :

- lundi : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30
- mardi : 8 h 30 à 12 h - 15 h à 18 h 30
- mercredi : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30
- jeudi : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30
- vendredi : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30
- samedi : 8 h 30 à 12 h (sauf Juillet-Août) permanence état-civil, affaires générales.

Téléphone : 01 69 11 19 75 - Télécopie : 01 60 86 29 53

Services Techniques	M. FERRAND	01 60 86 10 68
Relais Emploi		01 69 11 19 70
Culture		01 69 11 19 71
Secrétariat Technique et Général		01 69 11 19 72
Service Social		01 69 11 19 73
Scolaire		01 69 11 19 74
Comptabilité		01 69 11 19 76
Urbanisme / Contentieux		01 69 11 19 77
Service Etat civil/étrangers/Sports		01 69 11 19 78
Service du Personnel		01 69 11 24 64
Police Municipale		01 69 11 24 68
Permis de construire / Travaux neufs		01 69 11 24 76
Fêtes et Animations		01 69 11 19 71

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : M. Alain RAMEY

Adjoints : Mme Irène MAGGINI, M. Jean-Marie LAFON, M. Émile NAVARRO, M. Christian BERTAUX, M. Patrice DUBOZ, M. Jean-Marie DUCHESNE, Mme Isabelle WIRTH, Mme Marie-France FRIMAN.

Conseillers municipaux :

Mme Yveline CAILLERET, Mme Brigitte BOUITIER, Mme Françoise GAL, M. Roger FORLIVESI, M. Michel MEYER, Mme Sylvie MALLET, Mme Édith GAILLARD, M. Alain GRANGER, Mme Monique BERGLAS, M. Manuel AUGUSTE, M. Gérard COCAGNE, M. Philippe BOUCHER, Mme Anne FEFFER, M. Christian CORDIER, M. Karl DIRAT, M. Marc CATTAN, M. Pascal ALADENISE, Mme Mariette CHAIGNEAU.

VOS ÉLUS A VOTRE SERVICE

Votre député : M. Jacques GUYARD, permanences : de 9 h à 10 h, le 1^{er} samedi de chaque mois en Mairie.

Votre conseiller général : Bruno PIRIOU, sur rendez-vous au 01 60 91 90 45, le 1^{er} jeudi de chaque mois en Mairie.

M. RAMEY Alain, Maire de Villabé, reçoit sur rendez-vous.

Mme MAGGINI Irène, adjoint, affaires sociales, reçoit sur rendez-vous.

M. LAFON Jean-Marie, adjoint, finances, jeunesse, reçoit sur rendez-vous.

M. NAVARRO Émile, adjoint, sports, reçoit sur rendez-vous le samedi de 10 h à 11 h 30.

M. BERTAUX Christian, adjoint, culture et fêtes, reçoit sur rendez-vous.

M. DUBOZ Patrice, adjoint voirie-travaux, reçoit sur rendez-vous le samedi de 10 h 45 à 12 h.

M. DUCHESNE Jean-Marie, adjoint, communication, reçoit sur rendez-vous le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

Mme WIRTH Isabelle, adjoint, affaires scolaires et périscolaire reçoit sur rendez-vous.

Mme FRIMAN Marie-France, adjoint, culture, reçoit sur rendez-vous.

ADMINISTRATIONS

Police	17 ou 01 60 89 19 19
Pompiers	18 ou 01 60 88 39 39
Gendarmerie, 11, rue Jean-Malézieux, 91000 Evry	01 60 79 65 00
Préfecture, boulevard de France, 91000 EVRY	01 69 91 91 91
Sous-Préfecture, 10, rue Lafayette, 91100 Corbeil	01 60 88 92 45
Extraits cadastraux, 75, rue Féray, 91000 Corbeil	01 60 90 51 13

LA POSTE DE VILLABÉ

Agence Postale de Villabé

Ouverture de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h. Le Samedi de 9 h à 12 h.

Tél. 01 69 11 01 36 - Fax. 01 69 11 01 34

MAISONS DES ANCIENS

Mme DOUAY - 4, rue Jean-Jaurès	01 60 86 33 03
M. MAGGINI - Place du Pâris	01 60 86 00 67

RELAIS POUR L'EMPLOI

Ouvert tous les jours de 9 h à 11 h 25, sauf le mercredi de 9 h à 12 h dans la ~~salle~~ joutant la Poste.

Responsables : Mme Céline GAZAGNE - M. Sébastien GUTIERREZ

Tél. 01 69 11 19 70

PERMANENCE JURIDIQUE

Mme MOREAU, Juriste, reçoit les premier et troisième samedis du mois en Mairie de 8h30 à 11h30.

ASSISTANCE SOCIALE

Mme RAVILY, reçoit sur rendez-vous le lundi matin de 9 h à 12 h à la Mairie. Prendre rendez-vous au 01 60 89 93 60.

CULTE

Messe : Tous les samedis soir et veilles de fêtes à 18 h.

Permanence : Tous les samedis de 10 h 15 à 11 h 4501 60 86 28 77

ENSEIGNEMENT PUBLIC

- Écoles maternelles : (Inscriptions en Mairie)
"Jean-Jaurès", directeur : M. LAFON01 60 86 30 85
"Ariane", directrice : Mme BOCIAN Christiane01 60 86 08 57
- Écoles primaires : (Inscriptions en Mairie)
"Jean-Jaurès", directeur : M. PICARD Alain01 60 86 14 21
"Ariane", directeur : M. AMIOT Marc01 60 86 08 58
- Collège :
"La Nacelle", principal : M. ODOKINE
8, rue de la Nacelle - 91100 Corbeil01 60 88 26 18
- Lycées :
Lycée Robert Doisneau : 95, bd Jean-Jaurès01 60 88 81 81
L.E.P. : 95, bd Jean-Jaurès, 91100 Corbeil01 60 88 81 81

RESTAURANTS SCOLAIRES

Tous les enfants sont acceptés à condition que le service en soit informé 24 heures à l'avance. Le coût du repas dépend du quotient familial. Ce dernier est calculé à la mairie.

GROUPE JEAN-JAURÈS :

Gestionnaire : Mme Nicole BOUBET01 60 86 15 68

GROUPE ARIANE :

Gestionnaire : Mme Nicole BOUBET01 60 86 15 68

Téléphone du restaurant :01 60 86 25 12

ACCUEIL - LOISIRS DES ENFANTS - ADOS

GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE Jean-Jaurès01 64 97 77 82
GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE Ariane01 60 86 94 98
• Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 30 à 19 h.

COLONIES DE VACANCES

Juillet et août. Inscriptions auprès du service scolaire.

Tarif suivant quotient familial.

CENTRE DE LOISIRS "Les copains d'abord"

10, rue de l'abbé Dauvilliers01 64 97 28 58
M. Igor KOUTON.

• Mercredi : de 7 h à 19 h.

• Tous les jours pendant les vacances scolaires.

Le tarif dépend du quotient familial. Inscriptions auprès du service scolaire en Mairie.

ACCUEIL JEUNES M. Gilles DENIS

HALTE-GARDERIE MÉLUSINE Mme Véronique MAHAUD01 64 97 68 56

• Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8 h 30 et de 16 h 30.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES Mme GARNIER

• Permanence téléphonique le Mardi de 13 h à 15 h
et le Jeudi de 14 h à 16 h01 64 97 59 22

VILLAGE D'ENFANTS

Directeur : M. NODET01 60 86 16 51

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture: Mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 -
Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 - Jeudi de 16 h 30 à 19 h 30,
Vendredi de 10 h à 12 h - Samedi de 10 h à 16 h01 60 86 03 06

GARES

GARE DE VILLABÉ - Du lundi au vendredi de 6h30 à 12h.....	01 60 86 22 94
GARE DE CORBEIL-ESSONNES.....	01 64 96 52 48

RAMASSAGE /ORDURES MÉNAGÈRES

Les mardis, et samedis. Tri Sélectif le Jeudi. Les encombrants sont ramassés une fois par mois le 1^{er} mardi.

SANTÉ

Urgences médicales :	Soit 01 64 60 23 44
Nuits de 20 h à 8 h sauf samedi 18 h à 8 h. Fériés de 8 h à 20 h.	Soit le 15 ou le 18.
Hôpitaux : GILLES de Corbeil, bd H. Dunant, 91100 Corbeil	01 60 90 30 00
Louise MICHEL rue Pont Amar, 91000 ÉVRY	01 60 87 50 50
Pharmacie : KOLKIEWICZ, 34, avenue du 8 Mai 1945	01 60 86 14 73
Pharmacie A6:	01 60 86 07 85
Pharmacie de garde :	
à partir de 19 h, appeler le commissariat de police	01 60 89 19 19
Médecins généralistes :	
Docteur Dominique CHAPUIS	01 64 96 12 33
Docteur Laurent MARCHAL	01 64 97 55 66
Chirurgien-dentiste : Docteur Thierry VITALE	01 60 86 29 71
Kinésithérapeute : M ^{me} DURRANDE, 2, av. Cassiopée	01 60 86 00 28
M. Alain LABBÉ "Visite à Domicile"	01 60 78 09 03
Orthophoniste :	
M ^{me} AVERSENC - Sentier de l'Ormeteau.....	01 60 86 39 66
Infirmières :	
DI MÉO Isabelle, 29 rue Linottes	01 64 97 51 60
JULIENNE Françoise, 10 ferme de Villoison	01 60 86 16 53
LEMARDELÉE Jeanne, 9 bis, rue du 8 Mai 1945	01 64 97 67 58
LAMBOTIN Nathalie, 29, rue Eridan	01 64 96 15 78
Maison médicale Le Vieux Village :	
5, rue des Prés, Villabé.....	01 60 86 24 47
Assurance maladie : Centre de paiement 114,	
5, rue du Facteur Cheval, 91000 Évry	01 60 79 57 00

SERVICES ANNEXES

Recette-Perception : 7, rue Feray, 91100 Corbeil	01 64 96 29 66
Centre des Impôts : 21, rue Feray, 91100 Corbeil	01 60 90 52 00
A.N.P.E. : 42, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny 91000 Corbeil-Essonnes.....	01 60 89 26 26
ASSEDIC : 22, rue du Général-Leclerc 91100 Corbeil-Essonnes	01 60 89 28 81
Caisse d'allocations familiales : 2, impasse du Télégraphe 91000 Évry	01 60 91 19 00
LA POSTE : 91100 Corbeil-Essonnes	
Place Léon Cassé	01 60 88 16 44
Rue Champlois.....	01 60 89 76 50
EDF-GDF :	
Dépannage Gaz	01 60 88 22 40
Dépannage EDF	01 60 88 34 40
Eclairage Public : FORCLUM.	
Dépannage - Urgences.....	06 07 25 80 94
Service des Eaux : dépannage N° Vert	0 810 891 891
Gymnase :	01 60 86 31 52
Transports Publics : S.T.A.	01 69 90 75 75
TICE.	01 60 77 22 80
A.D.I.L.	01 60 77 21 22
Age 2000 Services: Point Service	01 64 96 51 37
Déchetterie départementale de Vert le Grand	01 64 56 03 63

FÊTES ET ANIMATIONS

- Concerts en collaboration avec la Municipalité et l'AMICALE DE VILLABÉ.
 - En Mai, Fête de l'Ascension : 4 à 5 jours de festivités organisée par la commission municipale des Fêtes avec les Associations Culturelles et Sportives, le Village d'Enfants et les Écoles.
 - Fin Juin : Fête de la Musique, Feux de la Saint-Jean.
 - 14 Juillet : Bal et Feu d'artifice.
 - Septembre-Octobre : Fête du Sport, Fête d'Automne, Fête du Patrimoine, Vide Grenier.
 - Décembre : Téléthon, Marché de Noël.
- Renseignements..... 01 69 11 19 71

ATELIER VIDÉO/ÉCRAN DE VILLABÉ

Responsable M. BERTAUX (Salle Saint Exupéry)
Répondeur 01 69 11 19 79 - atvideovillabe@hotmail.com

CLUB INFORMATIQUE

M. Sébastien MEYER 01 60 86 02 37

ASSOCIATIONS DE VILLABÉ

Amicale de Villabé : Harmonie-Batterie et son école de musique
M. MEYER, le mercredi après-midi 01 60 86 02 21
A Tout Vent : Association théâtrale : Mme FORLIVESI 01 60 86 37 18
U.N.R.P.A. (Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées)
M. MAGGINI 01 60 86 00 67

Associations des parents d'élèves des écoles publiques de Villabé :

F.C.P.E
École Primaire ARIANE : M^{me} PLUQUET Catherine
École Maternelle ARIANE : M^{me} LABAYS Chrystel
P.E.E.P
École Primaire Jean JAURÈS : M^{me} NOGUEIRA
École Primaire ARIANE : M^{me} POMMELEC Véronique
École Maternelle ARIANE : M^{me} POMMELEC Véronique

École de Musique Municipale HARMONIES :

Responsable M^{me} SANSON 01 60 86 39 28
Association Saint-Marcel : Association paroissiale

M^{me} SCHMITT 01 60 86 37 58

L'Envol : M^{me} LELIÈVRE 01 60 86 37 74

Mémoires Vives de Villabé : M. FORLIVESI 01 60 86 37 18

EuroPolyglotte : M. BARDON 01 60 86 02 13

Club Informatique : M. MEYER 01 60 86 02 37

Plaisirs de la Maison : M^{me} DAUNIS 01 60 86 12 62

Association Évasion : M^{me} FRIMAN 01 60 86 00 89

La Longue Marche : M. MAGGINI 01 60 86 00 67

Tennis de Table : M. ABAT 01 60 86 39 41

Étoile Sportive de Villabé : Section Footbal I- M. CHEMIN 06 76 87 57 99
Association de gymnastique volontaire :

M^{me} AFFLATET 01 60 86 26 34

Moto Club : M. BOUCHER 01 64 97 72 79

Tir à l'arc : M. CAILLERET 01 60 86 91 03

Tennis : M. DUBOZ Bruno 01 60 86 06 51

Karaté, Taïchi-Chuan, Chikong, Kobudo : M. BAUMANN 01 60 86 31 52
Judo : M. BUTTIGIEG au Gymnase 06 82 33 18 72

Basket-Ball : M^{me} DA COSTA 01 60 86 90 19

Tae kwen do : M^{me} Maria NOGUEIRA 01 60 86 22 70

Volley Ball : M. THUDAL 01 60 89 03 44

Cyclo-club de Villabé : M. Gilles FOURMONT 01 60 86 90 42

Rugby-club de Villabé : M. Christophe RAFFOUX 01 64 97 50 56

Leve yo ka (Danse Antillaise) : M^{me} Béatrice GERSE 06 21 73 65 49

Groupe Logistique Christian JOCQUEL - M. BERTAUX 01 64 97 74 69
groupelogistique@hotmail.com

AUTRES ASSOCIATIONS

Secours Catholique : B.P. 192, 91000 Évry cedex 01 60 78 17 33

A.P.A.F. : Accueil des Personnes Âgées en famille,
9, place du 19 Mars 1962, 91000 Évry. 01 64 78 04 68

Consommateurs 91 - ANC :
5, avenue de la Pépinière, 91390 Morsang-sur-Orge 01 69 25 16 08

C.I.J.E. : (Centre Information Jeunesse Essonne).
service information, hall gare Évry-Courcouronnes. 01 60 78 27 27

Pont Accueil Jeunes du C.F.I. :
4, rue de la Triperie, 91100 Corbeil-Essonnes 01 60 89 47 77

Secours Populaire Français :
5, rue P. Gauguin, 91100 Corbeil-Essonnes 01 60 89 08 37

Croix Rouge Corbeil : 6, rue de la Triperie, 91100 Corbeil-Essonnes

État Civil

Naissances

• Thomas	LUZURIER	24 Septembre	2001
• Julie	GUYON	26 Septembre	2001
• Julian	FOURNIÉ	9 Octobre	2001
• Juliette	RUYS	16 Octobre	2001
• Jessica	COUTANT	22 Octobre	2001
• Alexandre	DOUBLET	10 Novembre	2001
• Audrey	PERRAYON	23 Novembre	2001
• Tiffany	BOULIN	25 Novembre	2001
• Simon	ROBINEAU	30 Novembre	2001
• Esteban	CROUZIER	14 Décembre	2001
• Chloé	DENIS	19 Décembre	2001
• Eva	MATEUS	20 Décembre	2001
• Antonin	DELAHAYE	26 Décembre	2001

Mariages

• Frédéric ERMENEUX et Maroussia COLLIGNON	15	Septembre	2001
• Laurent PAUL et Sandra PROUST	15	Septembre	2001
• Philippe RIVIÈRE et Béatrice GARRAUD	22	Septembre	2001
• Mikhaël GARABEDIAN et Barbara SOULIER	29	Septembre	2001
• Nicolas AUBRÉ et Élodie COLLIAU	29	Septembre	2001
• Souk CHANSAVANG et Vanida SAE KHOW	13	Octobre	2001

Décès

• Suzanne	MUSART	14 Septembre	2001
• Ghislain	POTOCZNIAK	26 Septembre	2001
• Christelle	MARTIN	21 Octobre	2001
• Gilles	MAHÉ	9 Novembre	2001
• Blanche	DE RIZ	21 Novembre	2001
• Lucien	ROSSIT	25 Novembre	2001
• Odette	SÉCHER	20 Novembre	2001
• Marcel	PEREZ	26 Décembre	2001
• Gisèle	ZEKIC	2 Janvier	2002

Pierres et Lumières

S.A. H.L.M.

Siège Social
112, avenue Aristide-Briand
Boîte postale 167
92186 ANTONY Cedex
Tél. 01 46 11 46 11
Fax. 01 46 74 51 51

SARL
SAMYN

- Carrosserie
- Peinture
- Mécanique

Chemin d'Ambreville - 91100 VILLABÉ

Tél. 01 60 86 15 15 - Fax. 01 64 97 60 92



Vous facilite la ville !

RÉSEAU URBAIN
CORBEIL-ESSONNES
SAINTRY - VILLABÉ

Pour tous renseignements : **Tél. 01 69 90 75 75**
110 RN 191 - 91540 ORMOY

SAER

Location de bennes de 6 à 31 m³

Collecte des déchets ménagers

Location et vente de conteneurs
de 120 à 1100 litres

Balayage mécanisé

Exploitation de déchetteries



Ecosite de Vert-Le-Grand

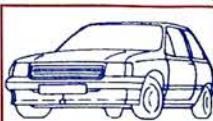
Montaubert B.P. n° 2

91810 Vert-Le-Grand

Tél. : 01 64 56 03 63 Tél. : 01 64 56 80 50

www.cel-saer.fr

TAXIS RADIO CORBEIL



St GERMAIN-LES-CORBEIL • St PIERRE-DU-PERRAY • VILLABÉ

01 60 88 14 14

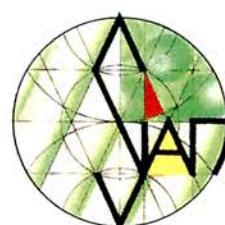
BREAK -  PRÉVENIR À LA COMMANDE

20 VOITURES

7 JOURS/7 TOUTES DISTANCES

Tél. Borne - Gare : 01 64 96 26 00

Société d'Ingénierie pour l'AMénagement



1, place de Chevry - 91190 Gif-SUR-YVETTE

Tél. 01 60 12 69 00 - Fax : 01 60 12 67 00

SIAME
Société
Industrielle
Automatisme
Maintenance
Européenne

DÉPANNAGE ET VENTE
D'ÉLÉVATEURS A NACELLE



FORCLUM
Val d'Essonne

LA PERFORMANCE ÉLECTRIQUE
AU SERVICE DE L'INDUSTRIE,
DU TERTIAIRE ET
DES COLLECTIVITÉS

Automatismes. Informatique Industrielle
Instrumentation. Energie.
Eclairage public. Signalisation Tricolore.
Installations Extérieures.

21, Chemin d'Ambreville
91100 VILLABÉ

Tél. 01 60 86 94 95
Fax. 01 60 86 22 24

11/16, rue Gustave Eiffel 91100 CORBEIL-ESSONNES
Tél. 01 60 89 27 27 - Télécopie : 01 64 96 77 07
E-mail : valdessoigne@forclum.fr

TAXIS RADIO CORBEIL

St GERMAIN-LES-CORBEIL
St PIERRE-DU-PERRAY
VILLABÉ

01 60 88 14 14



BREAK -  PRÉVENIR À LA COMMANDE
20 VOITURES
7 JOURS/7 TOUTES DISTANCES

Tél. Borne - Gare : 01 64 96 26 00



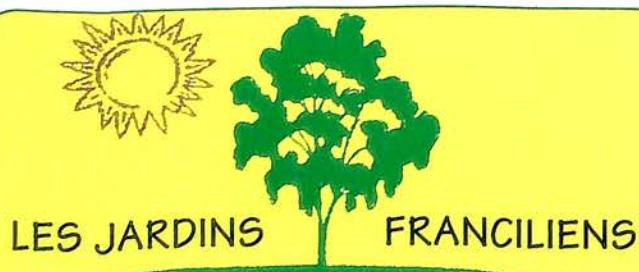
**RENOV TOLERIE
CARROS' +**

S.A.R.L.

Travail soigné
Maison de 25 ans d'existence

ALVARO LOURENÇO

16, RUE JEAN JAURÈS - 91100 VILLABÉ
Tél. 01 60 86 12 02 - Fax. 01 69 11 00 82



LES JARDINS FRANCILIENS

Les Prés Verts

ENTRETIEN & CRÉATION D'ESPACES VERTS
Arrosage automatique, clôtures, dallages,
Élagage, taille de haies...

06 07 11 05 80 - Fax. 01 60 86 18 89
3, chemin des Vignes - 91100 VILLABÉ

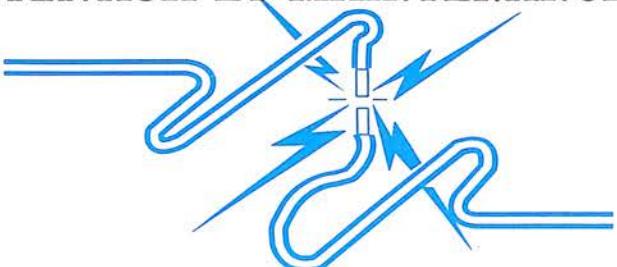
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
ELECTRICITE GENERALE

BERTHELOTS.A

Qualifelec E1 C2

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

• TRAVAUX ET MAINTENANCE



Siège Social :
2, avenue Vieille Côte - 91100 VILLABÉ

Tél. : 01 69 11 14 44

Fax : 01 64 97 62 96

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE SERVICES
Date de Création 1969

AJB-EGMS



entreprise
générale de
bâtiment

- BÉTON ARMÉ
- BÂTIMENTS INDUSTRIELS
- IMMEUBLES COLLECTIFS
- MAISONS INDIVIDUELLES
- RÉNOVATION

9, rue Gustave Eiffel
Z.I. Les Tarterêts - 91100 CORBEIL-ESSONNES
Tél. : 01 64 96 00 66 - Fax : 01 64 96 32 89